

Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du

6^e



Table des matières

EDITORIAUX.....	3
METHODOLOGIE DU CONTRAT JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT	5
PORTRAIT DE L'ARRONDISSEMENT	6
PORTRAIT DE LA JEUNESSE DE L'ARRONDISSEMENT	8
A. Démographie.....	9
B. Typologie.....	9
ÉTAT DES LIEUX DES RESSOURCES A DESTINATION DES JEUNES	13
A. Les financements et aides de la Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris....	14
B. Une concentration des ressources à proximité du jardin du Luxembourg	14
C. Un réseau qui s'inscrit dans une dynamique partenariale plus large.....	15
D. Une jeunesse impactée par la crise sanitaire.....	16
E. Insertion et orientation professionnelle.....	18
F. Un engagement territorial en faveur de l'autonomie des jeunes	22
G. Une offre importante en matière de culture, de loisirs et d'accès aux vacances.....	26
H. La participation des jeunes au cœur de la vie citoyenne	31
I. L'utilisation de l'espace public par les jeunes	33
PRINCIPAUX CONSTATS.....	37
AXES DE TRAVAIL ET PISTES D'ACTIONS.....	39
ANNEXES.....	42

EDITORIAUX



Hélène BIDARD

Adjointe à la Maire de Paris, chargée de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire

L'énergie des jeunes fait avancer Paris. Un quart des Parisien·ne·s ont entre 11 et 29 ans, dont plus de 300 000 jeunes de 16 à 25 ans. Cette fréquentation double chaque jour quand Paris s'éveille, à mesure que ses universités, ses centres Paris Anim', ses espaces Paris Jeunes, ou encore ses innombrables lieux de culture, de sport et de loisirs ouvrent leurs portes.

À l'image de la diversité historique, sociale et culturelle de chaque arrondissement de la Capitale, la jeunesse parisienne se caractérise par une grande hétérogénéité de profils, de parcours et de situations de vie. Selon qu'ils et elles soient étudiant·e·s, jeunes actif·ve·s, en recherche d'emploi, vivant chez leurs parents ou de façon autonome, leurs ressources, besoins et attentes en matière de service public ne sont pas les mêmes.

Si les jeunes ont des attentes, Paris a des atouts. La Ville consacre chaque année plus de 200 millions d'euros pour favoriser l'autonomie des jeunes Parisiennes et Parisiens, leur insertion socioprofessionnelle, leur pouvoir d'agir, leur accès aux droits, aux soins, au logement, aux vacances, ou encore aux offres culturelles et sportives. A la croisée de tous ces objectifs et au cœur d'un réseau local d'éducation populaire essentiel, un nouvel équipement public de la Ville de Paris – Quartier Jeunes (QJ) – a ouvert ses portes en septembre 2021, place du Louvre.

D'un quartier à un autre, ces enjeux d'émancipation ne se posent cependant pas toujours de la même façon. Parce qu'il est primordial de prendre en compte les spécificités propres à chaque territoire pour apporter des réponses locales et adaptées aux attentes et aux aspirations des jeunes qui y vivent, l'ambition première poursuivie par ce contrat jeunesse d'arrondissement n'est autre que celle du renforcement de la territorialisation de nos politiques publiques.

Jusqu'en 2027, je forme ainsi le vœu que ce document stratégique nous serve de boussole pour renforcer l'autonomie des jeunes Parisien·ne·s et leur permettre de vivre leur jeunesse. Qu'il nous aide à relever avec elles et eux les grands défis du climat, de la solidarité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les inégalités et contre toutes les discriminations. Qu'il contribue à donner du sens à cette terre de Jeux et des possibles que Paris a été en 2024 et doit rester dans l'esprit d'héritage que nous construisons. Qu'il permette à Paris, en somme, de demeurer cette « ville de l'éternelle jeunesse » qui avait tant émerveillé l'écrivain du *Monde d'hier* dans ses jeunes années.

Les pistes d'actions contenues dans les pages qui suivent sont ainsi autant de contributions collectives et partagées avec la mairie d'arrondissement et les acteurs et actrices de la jeunesse, pour que cette dernière puisse pleinement profiter de la liberté de ses rêves et de l'énergie du bonheur auxquelles la destine son âge.

Nos engagements pour la jeunesse



**Jean-Pierre
LECOQ**

**Maire du 6^{ème}
arrondissement,
Conseiller de Paris,
Conseiller régional
d'Ile-de-France**

Un habitant du 6^e arrondissement sur trois a moins de trente ans et la moitié d'entre eux sont étudiants. Cela tient de l'implantation de nombreux établissements scolaires et d'enseignement supérieur, comme l'université Panthéon-Assas, la faculté de médecine ou l'École des beaux-Arts ainsi que vingt-quatre bibliothèques universitaires et de recherche. Ce sont également douze résidences étudiantes et neuf sites de restauration étudiante. L'offre à destination des jeunes ne manque pas et nous pensons notamment au centre d'animation *Richard Wright*, à qui nous avons confié, avec Olivier Passelecq, l'organisation du Festival des cultures jeunes. D'ailleurs, son annexe de la rue Hautefeuille accueille un Point Information Jeunesse. La bibliothèque *André Malraux*, le conservatoire *Jean-Philippe Rameau*, les différents gymnases et l'association *Jeunesse sportive et culturelle Pitray-Olier*, œuvrent également à élargir cette offre de loisirs. Enfin, notre arrondissement abrite seize cinémas, douze salles de concert, quinze musées et d'innombrables galeries d'arts et librairies.

Malgré cette offre variée et très étendue, les besoins de la jeunesse sont en constante évolution. C'est d'ailleurs tout l'objet de ce "Contrat Jeunesse" qui vise à faire mieux correspondre l'offre de services aux besoins des jeunes entre 15 et 25 ans, qu'ils soient habitants, étudiants ou jeunes actifs. Afin d'élaborer au mieux ce contrat, nous avons réuni dans un premier temps les différents acteurs de la jeunesse - institutionnels, éducatifs ou associatifs - pour qu'ils puissent mieux se connaître et partager leur expérience. L'idée était de renforcer et d'initier des dynamiques sur des thèmes tels que l'insertion professionnelle, la prévention des conduites à risque, l'encouragement à la citoyenneté ou encore l'accueil des jeunes dans l'espace public.

Nous avons ensuite adressé aux jeunes de 15 à 25 ans un questionnaire portant sur leurs attentes et leurs besoins. Cette démarche leur a donné l'occasion de s'exprimer sur ce qui les préoccupe : l'insertion socio-professionnelle, l'accès aux droits, l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances et enfin l'engagement citoyen. L'idée était d'améliorer l'offre existante à destination de la jeunesse dans notre arrondissement et de mieux les accompagner. Nous avons complété ce questionnaire par des groupes d'entretien avec des jeunes de différents profils, afin d'approfondir leurs idées et leurs envies d'agir, de faciliter l'accès aux informations utiles comme l'orientation et ainsi travailler ensemble à la création de ce premier Contrat Jeunesse du 6^e arrondissement.



**Arielle
BEAUCAMPS**

**Adjointe au Maire du
6^{ème}, Chargée des
Affaires scolaires, de
la Jeunesse et des
Sports**

METHODOLOGIE DU CONTRAT JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT

L'élaboration du Contrat Jeunesse d'arrondissement est issue du travail commun réalisé par la Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris, plus particulièrement par le bureau des secteurs Sud et Ouest du Service des projets territoriaux et des équipements jeunesse, et la Mairie du 6^e arrondissement, en lien avec les professionnels et professionnelles de la jeunesse et les jeunes de l'arrondissement. Réalisé par la Ville de Paris et la Mairie d'arrondissement, le Contrat Jeunesse d'arrondissement définit à l'échelle du territoire, des objectifs prioritaires déclinés en pistes d'actions concrètes. Il vise à améliorer le recours à l'offre de services destinée à la jeunesse, à renforcer le travail partenarial des acteurs et actrices, ainsi qu'à faire évoluer le cas échéant les dispositifs.

Fondé sur un diagnostic de la jeunesse et des services qui lui sont dédiés dans l'arrondissement, le Contrat Jeunesse du 6^e arrondissement pose les bases d'une réflexion partagée entre les acteurs et actrices institutionnels et associatifs. Une concertation avec les partenaires a été menée à travers une rencontre prenant la forme de groupes de travail thématiques. Plusieurs concertations avec des jeunes de l'arrondissement et la diffusion d'un questionnaire ont été réalisées avec l'aide de partenaires associatifs qui ont permis de leur donner la parole à travers ce document et faire remonter des idées, des suggestions mais aussi des difficultés.

Ce premier Contrat Jeunesse couvre une période de 3 ans, de 2025 à 2027. Ce document permet également de s'assurer d'une meilleure cohérence entre les démarches du même type, menées par d'autres partenaires institutionnels (Projet éducatif du territoire, Projet social de territoire...). Il permet enfin de se recentrer sur des actions prioritaires, et de les évaluer.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse, en parallèle des concertations de jeunes menées au plan local et sur demande de l'Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes-hommes de la jeunesse et de l'éducation populaire, a établi une liste de propositions qui dépassent parfois le cadre des Contrats Jeunesse d'arrondissement, et que l'on peut trouver en annexes au présent document.

Chaque année, un état d'avancement du Contrat jeunesse d'arrondissement sera élaboré par la Sous-direction de la jeunesse, en s'appuyant sur les partenaires engagés dans la démarche, et formellement transmis au maire d'arrondissement, ainsi qu'à l'adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes – hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Cet état d'avancement sera partagé avec l'élue jeunesse et le Maire d'arrondissement, lors de l'évaluation de la Feuille de route jeunesse de l'arrondissement, ainsi qu'avec les partenaires jeunesse de l'arrondissement lors des réunions de réseau jeunesse.

Une évaluation finale du Contrat sera élaborée au cours de la dernière année du Contrat, dans la perspective de son renouvellement.

PORTRAIT DE L'ARRONDISSEMENT

Le 6^e arrondissement se situe au centre de Paris, sur la rive gauche de la Seine. Il est bordé à l'ouest par le 7^e arrondissement, au nord par la Seine et le 1^{er} arrondissement, à l'est par le 5^e arrondissement et au sud par les 14^e et 15^e arrondissements.

On y trouve notamment le quartier touristique de Saint-Germain-des-Prés et le jardin du Luxembourg, dans lequel se trouve le Sénat. Si le 6^e arrondissement concentre un peu moins d'établissements universitaires que le 5^e voisin, il réunit des institutions culturelles prestigieuses telles que l'Institut de France, le théâtre de l'Odéon ou l'Ecole des beaux-arts. La partie sud se rattache au quartier Montparnasse.

Le 6^e arrondissement accueille 41 209 habitant et habitantes au 1^{er} janvier 2022¹, soit 1,95 % de la population parisienne (pour 2,5 % de la surface de la ville). Le pourcentage important de personnes âgées et d'étudiants et étudiantes caractérise ce territoire. Le nombre d'habitants et habitantes par foyer y est le plus faible de la capitale (1,72 contre 1,88 à Paris) avec 57 % des ménages composés d'une seule personne (5 points de plus qu'à Paris).

En 2020, la part des 11 à 29 ans représente 30,5 %² de la population du 6^e arrondissement (soit 12 090), contre 27,5 % à Paris (590 454). Parmi les habitants et habitantes, on dénombre 6 461 étudiants et étudiantes, soit 16,3 % de la population totale de l'arrondissement (6 points de plus qu'à Paris en moyenne). Cette caractéristique s'explique par la présence de nombreuses universités et grandes écoles (la faculté de Pharmacie, Panthéon-Assas à proximité du jardin du Luxembourg ou encore l'Ecole de Médecine et les Beaux-Arts).

Le 6^e arrondissement est identifié comme un territoire moins familial, avec 33 %³ de couples avec enfants, inférieur à la moyenne parisienne de 38 %. Les ménages jeunes et sans enfants sont concentrés au-dessus du jardin du Luxembourg, dans les quartiers de l'Odéon et de Saint-Germain-des-Prés. Il s'agit aussi des quartiers où les revenus moyens sont les plus élevés. De manière générale, les habitantes et habitants du 6^e arrondissement ont des niveaux de revenus très supérieurs aux moyennes parisiennes : 39 330² euros de revenu annuel médian (27 400 euros à Paris).

Concernant les secteurs d'activité, le quartier Latin, à cheval entre le 6^e et le 5^e, est le pôle universitaire historique de la capitale. L'enseignement représente ainsi près de 15 % des emplois de l'arrondissement (6 600 salariées et salariés) répartis au sein des nombreuses universités et grandes écoles.

L'arrondissement étant très fréquenté, par les habitantes et habitants, les actives et actifs, mais aussi par des touristes et des étudiantes et étudiants, on y retrouve une forte concentration de commerces (13 % des emplois, 3 points de plus qu'à Paris) et de

¹ INSEE, RP, 1er janvier 2022

² Données détaillées de la population sur la base du recensement de la population INSEE 2020

³ Etude PEPS CAF, 2022

restaurants (10 % des emplois contre 7 % à Paris). Le quartier Latin conserve aussi la spécificité d'accueillir de nombreuses librairies et maisons d'édition (5 % des emplois). Les métiers de l'art et de l'artisanat y sont également fortement implantés, plusieurs encadreurs exercent ainsi leur activité à proximité des nombreuses galeries d'arts des rues Jacob et Bonaparte. Enfin, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 30 % de la population active contre 29 % à Paris.

Le 6^e arrondissement compte 31 500 logements (2,3 % du parc parisien pour 2,5 % de la surface et 1,9 % de la population), dont seulement 72 % sont occupés par leur propriétaire ou des locataires à l'année, les 28 % restants étant considérés comme inoccupés⁴. Cette proportion est l'une des plus élevées de Paris après les 8^e et 7^e arrondissements, et Paris Centre. Le 6^e arrondissement se distingue notamment par une proportion de résidences secondaires très importante (22 %, soit la plus forte proportion de Paris).

Par ailleurs, si le 6^e arrondissement est très faiblement doté en logement social, le parc social est actuellement de 958 logements créés soit 4,4 % des résidences principales en 2023.

Enfin, le 6^e est l'arrondissement dont les prix de l'immobilier sont les plus élevés de la capitale, les logements s'y vendent à plus de 14 000 euros le m² en moyenne (14 250 euros au 1^{er} mars 2020 contre 10 460 euros à Paris en moyenne).

Lors de la Nuit de la Solidarité en janvier 2025, 46 personnes en situation de rue ont été dénombrées dans l'arrondissement. Les personnes sans abri sont rencontrées principalement à l'est de l'arrondissement, notamment le long de la rue de Sèvres et à proximité du Marché Saint-Germain.

⁴ Diagnostic Territorial du PLU – APUR 2021

Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du **6^e**

A large, bold, orange number '1' is positioned in the upper right quadrant of the page. It is a simple, sans-serif font.

Portrait de la jeunesse de l'arrondissement

A. Démographie

Si le 6^e arrondissement se caractérise par la présence forte de personnes âgées, presque un tiers de sa population a également entre 11 et 29 ans (30,5 % soit 12 090)⁵, contre 27 % à Paris (590 454), dont :

- 4 % ont entre 11 et 15 ans (soit 1 498), comme à Paris,
- 20 % entre 16 et 25 ans (soit 7 834), contre 15 % à Paris,
- 7 % entre 26 et 29 ans (soit 2 758), contre 8 % à Paris.

B. Typologie

Dans le 6^e arrondissement, les jeunes de 16 à 25 ans sont pour 82 % d'entre elles et eux étudiantes et étudiants, soit 6 461 personnes représentant ainsi 16,3 % des habitantes et habitants de l'arrondissement, contre 10,2 % à l'échelle parisienne.

Les jeunes de 16 à 25 ans vivent pour 70 % d'entre eux de manière autonome (55 % à Paris) et 30 % habitent chez leurs parents (45 % à Paris).

Les jeunes de 16 à 25 ans au chômage sont au nombre de 279, contre 2 068 actives et actifs, soit un taux de chômage de 12 %.

Les jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude, ni en formation (NEET) représentent 3 % de cette tranche d'âge, soit 261 jeunes. A l'échelle parisienne, cette population atteint 8 %.

2 % des jeunes de 18 à 25 ans qui habitent l'arrondissement bénéficient de la C2S (ex CMU-C (soit 87 jeunes), contre 9 % à Paris.

Le revenu médian pour les moins de 30 ans est de 25 210 euros par an.

⁵ INSEE, RP, 2020

Données statistiques⁶

4 % de la population est âgée de 11 à 15 ans, soit 1 498 jeunes (pour 4 % à Paris)

20 % de la population est âgée de 16 à 25 ans, soit 7 834 jeunes (15 % à Paris)

7 % de la population est âgée de 26 à 29 ans, soit 2 758 jeunes (8% à Paris)

Parmi les 16-25 ans :

58 % des jeunes de 16 à 25 ans sont des femmes et 42 % des hommes (pourcentage de femmes plus important que pour Paris avec 55 % de femmes et 45 % d'hommes)

82 % sont étudiants et étudiantes, soit 6 461 jeunes (70 % à Paris)

26 % sont actifs et actives, soit 2 068 jeunes (38 % à Paris)

3 % ne sont ni emploi, ni en études, ni en formation (NEETS), soit 261 jeunes (8 % à Paris)

70 % vivent de manière autonome (seul, couple, colocation), soit 5 471 jeunes (55 % à Paris)

30 % vivent chez leurs parents (45 % à Paris)

L'âge moyen de décohabitation est de 23,1 ans (24,8 ans à Paris)

Parmi les 16-29 ans :

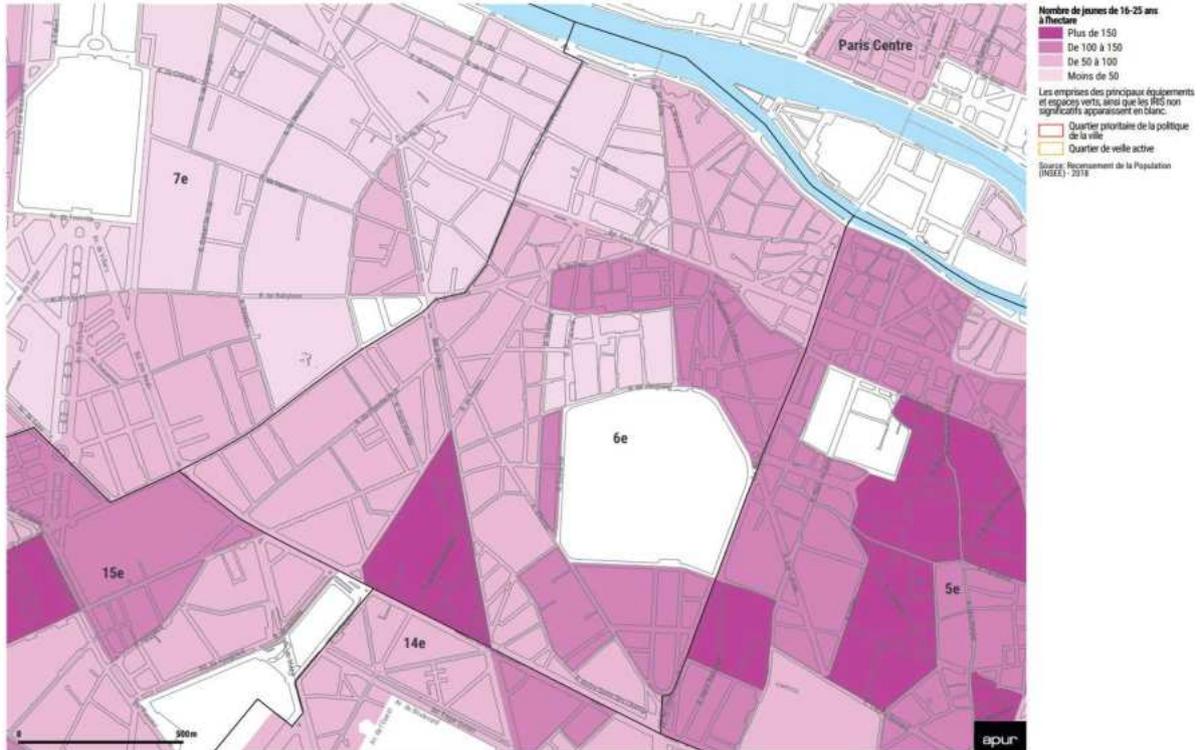
1 % ne sont pas scolarisés et sont sortis du système scolaire sans qualification (3 % à Paris)

28 % sont non-scolarisés et diplômés du supérieur, soit 2 984 jeunes (39 % à Paris)

⁶ Annexe 1 - Données statistiques sur la jeunesse du 6^e arrondissement

DENSITÉ DE JEUNES ÂGÉS DE 16 À 25 ANS

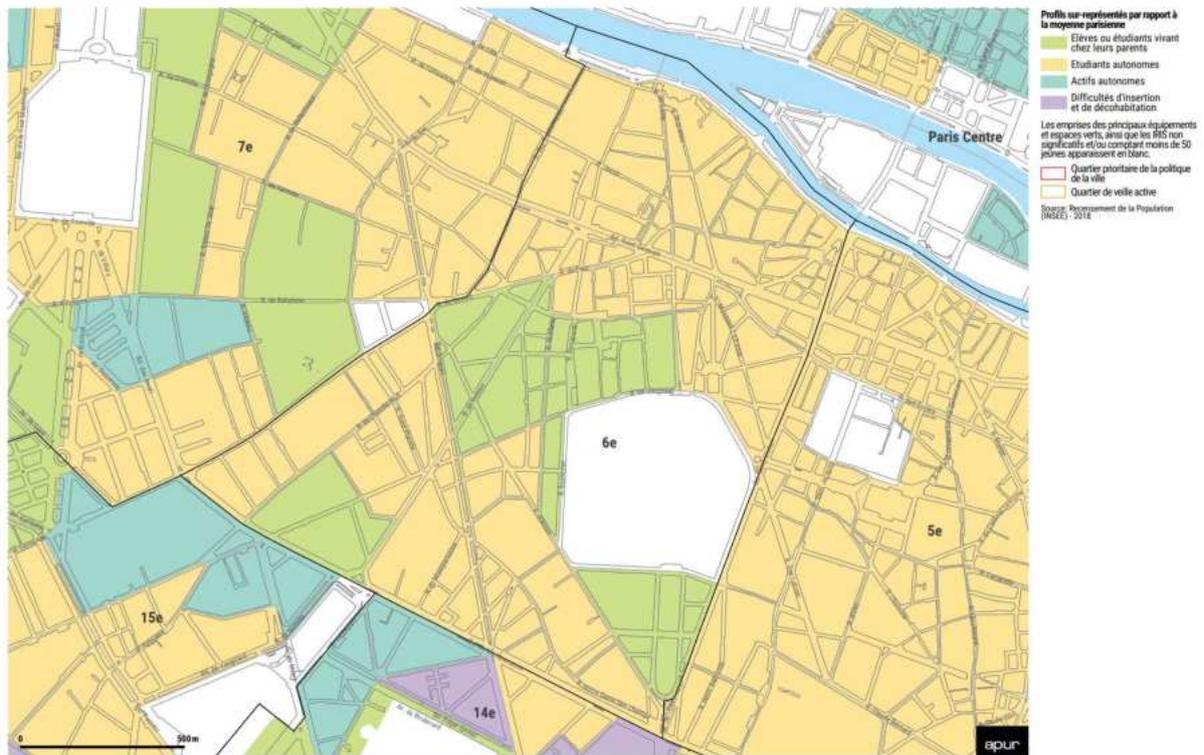
6^e



Les jeunes de 16 à 25 ans résident majoritairement dans le quartier Montparnasse, à la frontière avec le 14^e arrondissement, ainsi que dans la partie est de l'arrondissement, le long de la frontière avec le 5^e arrondissement.

TYPLOGIE DES JEUNES PARISIENS

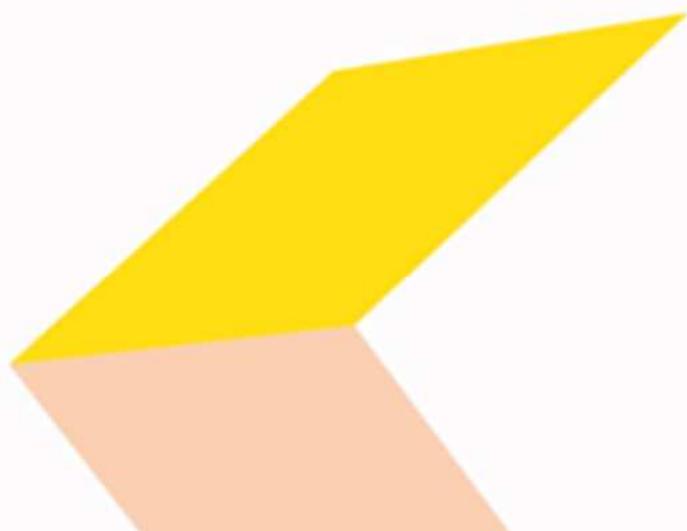
6^e



Le 6^e arrondissement accueille principalement des jeunes qui sont des étudiantes et étudiants autonomes, avec quelques quartiers où les jeunes sont des élèves ou des étudiantes et étudiants vivant chez leurs parents, aux abords du jardin du Luxembourg, au nord du boulevard Montparnasse et à la frontière avec le 15^e arrondissement.

Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du **6^e**



État des lieux des ressources à destination des jeunes

A. Les financements et aides de la Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris

La Sous-direction de la jeunesse finance à la fois des associations et des dispositifs dédiés à la jeunesse aux niveaux parisien et local. Dans le 6e arrondissement, elle alloue en 2024, via l'Etat spécial d'arrondissement, un budget total de 753 318 euros à la gestion associative du Centre Paris Anim' Richard Wright, ses annexes Hautefeuille (6e) et La Bourdonnais (7e). Elle subventionne par ailleurs un projet porté par l'association Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier pour un montant de 4 000 euros en 2024. Peu de dossiers sont déposés dans l'arrondissement.

Elle finance des dispositifs au bénéfice des jeunes Parisiennes et Parisiens. En 2024, 557 Pass jeunes ont été délivrés par le Centre Paris Anim' Richard Wright. 21 aides « Paris Jeunes Vacances » ont été accordées pour un montant total de 4 200 euros à des jeunes du 6^e arrondissement. 7 jeunes du 6^e arrondissement ont bénéficié du dispositif BAFA citoyen.

B. Une concentration des ressources à proximité du jardin du Luxembourg

Le 6e arrondissement compte 414 équipements publics pour 40 525 habitantes et habitants, soit un taux de 102 équipements pour 10 000 habitantes et habitants, taux bien supérieur à celui de Paris (45).

En premier lieu, l'arrondissement abrite de nombreux équipements d'enseignement supérieur ainsi que 24 bibliothèques universitaires et de recherche. Cela explique en partie que sa population triple en journée (116 100 personnes), soit un taux de 2,8 personnes présentes pour un ou une habitante, supérieur à la moyenne parisienne (1,6).

Les équipements culturels et de loisirs y sont également nombreux, avec notamment 16 cinémas, 12 salles de concert et de spectacle, 15 musées et 80 salles d'exposition et galeries d'art. La bibliothèque Mazarine est également la bibliothèque publique la plus ancienne de France.

L'offre sportive y est aussi développée pour les sports en salle, mais faible pour les équipements sportifs de plein air. Elle se concentre à proximité du jardin du Luxembourg.

Malgré la présence de 12 résidences étudiantes, les équipements d'action sociale y sont relativement peu nombreux. On ne compte ainsi qu'un établissement d'accueil et d'hébergement, contre une médiane de 25 pour l'ensemble des arrondissements parisiens. De même, un seul établissement de service public pour l'emploi est présent dans l'arrondissement, contre une médiane s'élevant à 13 pour l'ensemble des arrondissements.

Le Centre Paris Anim' Richard Wright, situé au 76 bis rue de Rennes, propose des activités régulières culturelles, sportives et de loisirs à toutes les tranches d'âge, sur la base d'un abonnement annuel, en fonction du quotient familial.

Son antenne située au 19 rue Hautefeuille accueille par ailleurs le Point Information Jeunesse, espace dédié à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, dans tous les domaines (études, stages, emploi, vacances, santé, loisirs, logement...) et de leurs projets. L'accueil y est anonyme et des services gratuits y sont proposés (imprimantes, ordinateurs, accès internet, aide à la rédaction CV et lettres de motivation).

L'association Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray-Olier, située rue d'Assas et faisant partie du réseau de la jeunesse, propose pour sa part une offre variée sportive et culturelle aux jeunes et aux familles de l'arrondissement : football, musique, théâtre. L'association poursuit également un objectif d'inclusion sociale en proposant des tarifs adaptés aux familles moins privilégiées de l'arrondissement.

Enfin, une antenne de la Maison Etudiante de la Ville de Paris (ME), le Labo6, se trouve également au 76 bis rue de Rennes. Le partenariat entre cette antenne de la MIE et la Sous-Direction de la Jeunesse est en cours d'approfondissement, afin de répondre collectivement aux besoins des étudiantes et étudiants de l'arrondissement.

C. Un réseau qui s'inscrit dans une dynamique partenariale plus large

Le réseau de la jeunesse du 6^e arrondissement est principalement animé par le Centre Paris Anim' Richard Wright, et le Point Information Jeunesse basé à l'antenne Hautefeuille, en lien avec la mairie d'arrondissement, des établissements scolaires mais également des associations. Le Centre organise des événements en direction des jeunes de l'arrondissement comme le forum de l'engagement, la semaine du numérique ou encore la semaine de la sécurité routière. Il propose également tous les ans aux établissements scolaires partenaires une formation des délégués de classe.

Le 6^e arrondissement s'inscrit par ailleurs depuis octobre 2019 dans un réseau de la jeunesse plus large, englobant les 5^e, 6^e et 7^e arrondissements, coordonné par la Sous-Direction de la Jeunesse. Le « réseau 5-6-7 » a été créé en raison de la taille réduite de ces territoires, du nombre limité de ressources dédiées aux jeunes, et des enjeux comparables liés à la jeunesse, afin de mutualiser les ressources et de mieux orienter et répondre à ses besoins. En effet, le public étudiant est très présent dans ces trois arrondissements et constitue la thématique d'un des groupes de travail nés de ce réseau (avec les deux autres thématiques insertion et santé des jeunes).

Le réseau se réunit une fois par an, en présence de partenaires institutionnels et associatifs, dont la Direction des Solidarités⁷, la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 5^e et 6^e arrondissements, la Maison Étudiante, le Centre d'Information et d'Orientation, le CROUS, France Travail, la mission locale de Paris, le bureau de la vie étudiante de Paris II, le Service Universitaire de Médecine et de Prévention, le conservatoire de musique, la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs Saint-Germain-des-Prés, le Foyer Oasis, les associations Esprit Jazz, Jeunesse sportive Pitray-Olier, PEAJ...

Les réunions de réseau permettent de partager des informations entre les partenaires de la jeunesse de ces territoires mais aussi de faire remonter les besoins des jeunes, auxquels la Sous-Direction de la Jeunesse et les membres du réseau contribuent à répondre par la mise en œuvre de projets partenariaux.

Ces projets peuvent être destinés directement aux jeunes (ex : forum des aides étudiantes) ou aux professionnel-le-s des territoires, sous la forme de formations ou de sensibilisations afin de mieux accompagner et orienter les jeunes dans leurs besoins (ex : formation à la prévention de la prostitution chez les jeunes, parcours santé, etc.).

D. Une jeunesse impactée par la crise sanitaire

La crise sanitaire de 2020/2021 a fortement mis en exergue les difficultés auxquelles sont régulièrement confrontées les jeunes, difficultés exacerbées pendant cette période : besoins alimentaires, insertion professionnelle, accès au logement, isolement social et problèmes de santé, notamment mentale.

Dans ce contexte, l'accès des jeunes aux vacances, à la culture, au sport et aux loisirs s'avère être un véritable enjeu de santé publique. À titre d'exemple, plus de 30% des jeunes de 16-25 ans ne partent pas en vacances tous les ans ou ne sont jamais partis en vacances, soit près de 100 000 jeunes Parisiennes et Parisiens.⁸ Par ailleurs, 50 % des jeunes estiment que le coût est leur principal frein d'accès à la culture et aux loisirs d'après une étude de l'Institut de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP) de 2019, un phénomène qui a donc pu s'aggraver avec les fermetures des lieux de culture et la précarité grandissante des jeunes suite à la crise sanitaire.

Sur une note plus positive, la période de crise a tout de même permis de confirmer l'élan de mobilisation des jeunes en matière de solidarité dans la droite lignée de leurs engagements en faveur du climat, de l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore de la lutte contre les discriminations. Démultiplier les opportunités pour les jeunes d'agir et de se faire entendre est donc un enjeu de service public pour les années à venir.

⁷ Ancienne Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) et Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

⁸ Étude des freins et des leviers au départ en vacances des jeunes Parisiennes et Parisiens de 11 à 30 ans, réalisée par Vacances Ouvertes entre avril et août 2023 pour le compte de la Ville de Paris et avec le soutien de la Caisse d'allocations familiales de Paris.

QJ (Quartier Jeunes), le QG des jeunes à Paris⁹

Pour apporter une réponse aux difficultés rencontrées par les jeunes en lien avec la crise sanitaire, la Ville de Paris a ouvert en septembre 2021 une « maison pour la jeunesse », Quartier Jeunes (QJ), au centre de Paris, dans l'ancienne mairie du 1er arrondissement.

Ce lieu situé à proximité du hub de transports des Halles est ouvert sans condition aux Parisiennes et Parisiens et aux Franciliennes et Franciliens de 16 à 30 ans. Il offre un accueil personnalisé et des solutions dans tous les domaines de la vie : emploi, orientation, découverte de métiers, engagement, santé et santé mentale, accès au droit, au logement, aux vacances, à la culture, au sport et aux loisirs, etc. Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ), le Point Paris Emploi animé par la Mission Locale de Paris, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), ainsi que le Point d'Accès au Droit Jeunes y proposent notamment, avec et sans rendez-vous, des permanences quotidiennes pour répondre aux questions des jeunes. Ces derniers peuvent également y être accompagnés sur les problématiques relatives à la santé sexuelle mais aussi à la santé mentale avec des permanences hebdomadaires gratuites de psychologues, ou encore à la réduction des risques par des professionnels de la santé. Une distribution alimentaire est également organisée chaque semaine par les Restos du Cœur pour les jeunes de moins de 25 ans en situation de précarité. Enfin, le public y trouve aussi un café associatif de l'économie sociale et solidaire et tenu par des jeunes, des espaces pour travailler ou se détendre et le Kiosque Jeunes pour bénéficier toute l'année de bons plans culture et loisirs ou pour y retirer son Pass Jeunes.

Les jeunes ont été consultés à plusieurs reprises lors de la phase de conception de l'équipement à l'occasion d'ateliers de concertation sur l'offre, la programmation ou encore la gouvernance de ce nouveau lieu. Ils et elles sont également représentés au sein du Conseil d'orientation de QJ qui associe des représentants des institutions, organisations et entreprises qui s'adressent aux jeunes à Paris.

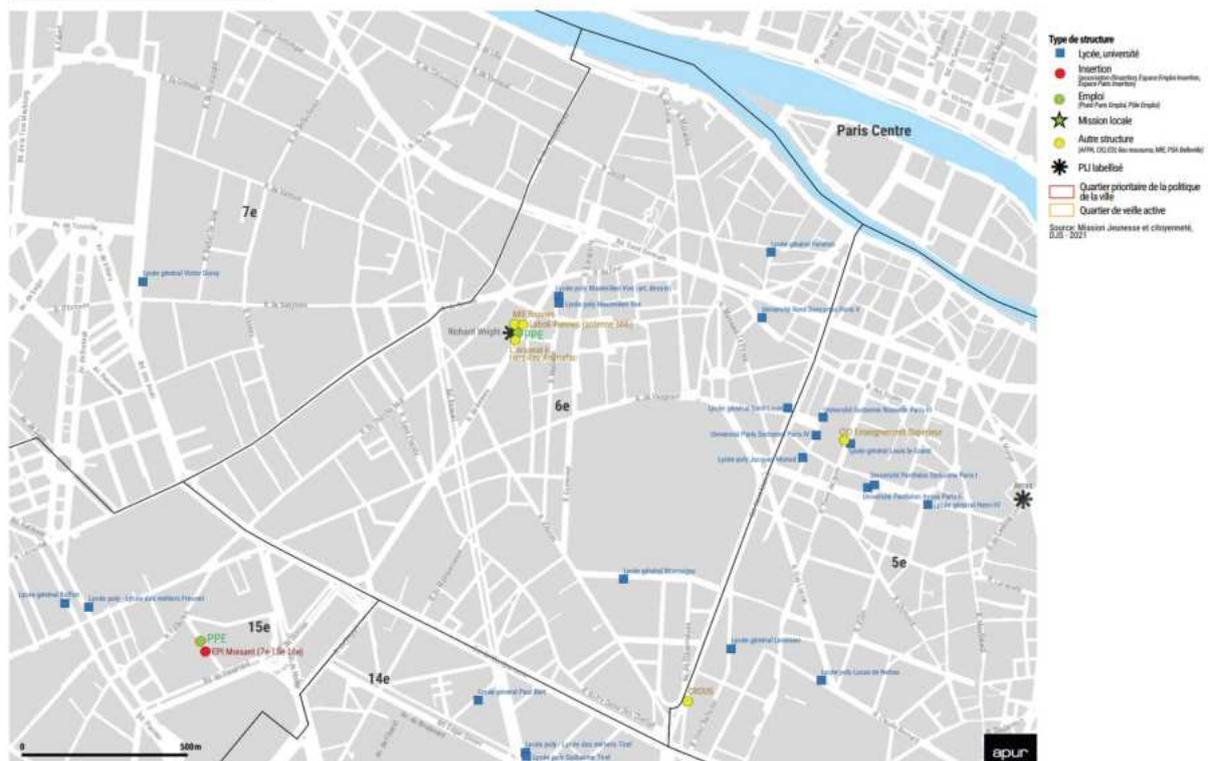
QJ est également un lieu ressource et un outil pour les professionnels de la jeunesse. Il constitue avec le CIDJ, l'Etat (DRAJES) et la Direction de la Jeunesse et des Sports - Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris, le siège de la coordination des 25 Points Informations Jeunesse parisiens afin de favoriser un fonctionnement en réseau et accompagner le développement de services pour les jeunes au plus près des territoires qu'ils et elles fréquentent. QJ fonctionne en lien avec les équipements jeunesse au sein desquels a pu se construire, au fil de la dernière décennie et moyennant une évolution de leur cahier des charges et des labellisations PIJ, une offre de service avec les partenaires de territoire qui fait écho à celle de QJ.

⁹ <https://qj.paris.fr/programme/jsp/site/Portal.jsp>

E. Insertion et orientation professionnelle

INSERTION SOCIALE ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE

6e



1. Un arrondissement étudiant

En 2023, 16,3 % de l'ensemble des habitants et habitantes du 6^e arrondissement sont étudiants ou étudiantes. Ils représentent par ailleurs 82 % des jeunes de 16 à 25 ans du 6^e arrondissement.

Le 6^e arrondissement est marqué par la présence de nombreux équipements d'enseignement supérieur (77), dont les universités Paris II Panthéon-Assas et Paris V Descartes, ainsi que 24 bibliothèques universitaires et de recherche. Les 25 établissements d'enseignement du second degré correspondent à un taux de 32 équipements pour 10 000 jeunes de moins de 20 ans, qui est largement supérieur à la moyenne parisienne (11)¹⁰.

Deux résidences CROUS, Mazet et Bonaparte, proposent 117 logements étudiants (respectivement 54 et 63 logements).

¹⁰ Diagnostic Territorial du PLU – APUR 2021

Le 6^e arrondissement est également doté de neuf sites de restauration du CROUS : la cafétéria et le restaurant universitaire des Saints Pères, la cafétéria et le cybercafé Sciences-Po, la cafétéria de l'Institut Catholique de Paris ouvert à ses étudiants ou étudiantes et personnels, la cafétéria Assas ouverte à ses étudiants ou étudiantes, et la cafétéria Pharmacie ouverte aux étudiants ou étudiantes et personnels de l'Université de Paris ainsi que le libre-service Mazet. Enfin, Il propose un tarif social de 3,30 euros pour les étudiants ou étudiantes non-boursiers et de 1 euro pour les étudiants et étudiantes boursiers ou en situation de précarité.

L'association Co'pl-solidarités étudiantes distribue également gratuitement aux étudiants et étudiantes des invendus, des denrées alimentaires et des produits de première nécessité, sur le site principal de la Maison Etudiante, dans le 3^e arrondissement. Par ailleurs, au sein de la ville de Paris, d'autres associations permettent aux étudiants parisiens et étudiantes parisiennes de bénéficier d'aides alimentaires : les épiceries solidaires (Crimée, les AGORAé, Epi'Sol), les Restos du cœur...

Un groupe de travail né du réseau jeunesse des 5^e, 6^e et 7^e arrondissements traite de la thématique des étudiants et étudiantes et œuvre sur des projets qui leurs sont destinés afin de répondre au mieux à leurs besoins.

En 2023, un évènement festif et d'informations sur les ressources (aides alimentaires, logement, santé et santé mentale, vie sociale, accès à la culture et au sport) a été organisé Place du Panthéon à destination des étudiants et étudiantes pour lutter contre le non recours. Cette initiative a été reconduite en janvier 2025 en proposant un forum des bons plans réunissant plus de 30 partenaires institutionnels et associatifs. La dynamique partenariale initiée avec les institutions, les structures dédiées aux jeunes et les associations étudiantes sur ce territoire sera renforcée à travers la mise en œuvre de nouveaux projets communs.

Par ailleurs, un tarif étudiant a été mis en place fin 2020 par la Ville de Paris pour l'accès aux activités régulières proposées dans le centre Paris Anim' Richard Wright¹¹ et une antenne de la Maison Etudiante Labo6 est ouverte rue de Rennes. Le Labo6 souhaite se faire connaître davantage des publics étudiants et promouvoir leurs talents, en accueillant par exemple des expositions dans leurs murs.

¹¹ Dans tous les Centres Paris Anim' de la Ville de Paris

2. Une jeunesse majoritairement insérée professionnellement

En 2020, France travail (Pôle emploi) estime que 52 859 habitants et habitantes de la Métropole du Grand Paris de moins de 25 ans sont demandeurs et demandeuses d'emploi, soit un taux de 6,73 % sur les 773 573 demandeurs à l'échelle nationale.

Dans le 6^e arrondissement, 2 068 jeunes de 16 à 25 ans sont actifs et actives, 279 sont au chômage, soit un taux de chômage de 12 %.

A Paris, 26 507 jeunes âgés entre 16 et 25 ans ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation (NEET) soit 8 % des jeunes de cette tranche d'âge. Dans le 6^e arrondissement, on comptabilise 261 jeunes NEET en 2020.

La Mission locale de Paris a pour mission première de prévenir et repérer les jeunes en situation de décrochage institutionnel. Grâce au maillage partenarial, des actions expérimentales visant à sécuriser et stabiliser le parcours des jeunes ont été mises en place, telles que des ateliers hors-les-murs dans les associations partenaires avec des sessions d'informations sur des filières particulières comme les métiers de la petite enfance.

Elle dispose de plusieurs implantations géographiques, qui accueillent les jeunes par secteur selon leur lieu de résidence. Le 6^e arrondissement est couvert par le site « Avenir » situé rue de Châtillon dans le 14^e arrondissement, qui couvre également les 7^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements.

Le site « Avenir » de la Mission Locale de Paris, situé rue de Châtillon dans le 14^e arrondissement, couvre l'ensemble des 6^e, 7^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements. 83 jeunes du 6^e arrondissement ont été accompagnés en 2023 par la Mission Locale de Paris dont 45 nouveaux inscrites et 25 jeunes entrés en solutions structurantes (accès à un contrat de travail CDD-CDI, alternance, formation).

Par ailleurs, le Point Information Jeunesse (PIJ), labellisé par l'État au sein de l'annexe Hautefeuille du centre Paris Anim' Richard Wright constitue pour les jeunes de 16 à 25 ans du 6^e arrondissement un lieu d'information et d'accompagnement individuel ainsi qu'une véritable ressource pour leur vie quotidienne et leur recherche d'emploi, car le PIJ centralise des informations locales, nationales et européennes.

3. Scolarité, éducation et formation

En 2021, la population de 2 ans ou plus résidant et scolarisée dans le 6^e arrondissement s'élève à 6 610 personnes contre 4 630 scolarisées en dehors de l'arrondissement (majoritairement dans le 5^e : 911, le 7^e : 534, et le 13^e : 402).

En 2018, 859 collégiens et collégiennes, toutes classes confondues, sont scolarisés, au sein des 2 collèges publics de l'arrondissement : Jacques Prévert (333) et Montaigne (526).

En 2018, 37 élèves sont inscrits en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) au sein de l'établissement Jacques Prévert.

En 2018, 4 077 lycéens et lycéennes, toutes classes confondues, sont scolarisés, au sein des quatre lycées de l'arrondissement : lycée général Fénelon (1 545), lycée général Montaigne (1 155), lycée général Saint-Louis (1 384), lycée polyvalent Maximilien Vox (393).

Le lycée Saint-Louis est le seul lycée français public exclusivement consacré aux classes préparatoires aux grandes écoles.

Par ailleurs, d'autres établissements privés accueillent les jeunes de l'arrondissement, comme l'Ecole alsacienne, le collège-lycée Saint-Sulpice, l'établissement Stanislas et l'Institut Sainte-Geneviève.

Les quatre lycées publics de l'arrondissement atteignent une moyenne de 96,5 % de réussite au baccalauréat en 2020, toutes filières confondues.

Le centre Paris Anim' Richard Wright est lié à la Cité scolaire Montaigne et l'Ecole l'Alsacienne par des conventions dans le cadre de projets. À titre d'exemple, l'association propose une formation des délégués de classe de la classe de sixième à la première et des sensibilisations au tabagisme.

5 % à Paris) probablement en lien avec le caractère étudiant de l'arrondissement et la présence de peu de locataires de logements sociaux (2 % des habitantes et habitants contre 18 % à Paris).

Le 6^e arrondissement est très faiblement doté en logement social (selon le décompte Solidarité et Renouvellement Urbain) : le parc de logements sociaux représente 4,4 % des résidences principales en 2023 avec 958 logements sociaux (pour 23,7 % de logements sociaux financés et livrés à Paris).

Peu de ménages du 6^e arrondissement sont inscrits comme demandeurs de logements sociaux (1 100 demandeurs, soit 5 % du total des ménages de l'arrondissement, contre 12 % en moyenne à Paris). À cette offre de logement social, s'ajoutent 275 places en hébergement d'urgence régulièrement mobilisées par les services sociaux dans des hôtels meublés (une douzaine recensée).

Les étudiants et étudiantes vivent notamment au sein de deux résidences universitaires gérées par le CROUS de Paris qui abritent au total 117 logements¹³ : la résidence Mazet et la résidence Bonaparte. D'autres résidences accueillent des étudiants et étudiantes : l'institut Bossuet est un foyer pour garçons en classes préparatoires aux grandes écoles dans les lycées Henri IV, Louis-le-Grand et Saint-Louis. Il est sous la responsabilité du diocèse de Paris, mais il accueille des étudiants et étudiantes de toutes confessions. La résidence sociale et universitaire Montparnasse, gérée par Hénéo, propose 107 logements aux jeunes actifs et actives et étudiants et étudiantes et la résidence Les Cordeliers peut également accueillir 39 chercheurs étrangers et chercheuses étrangères en résidence, artistes ou doctorants et doctorantes. La résidence Oasis accueille 91 jeunes travailleuses et étudiantes et, en tant que partenaire du réseau jeunesse, celle-ci relaie régulièrement à son public les ressources et dispositifs de la Ville de Paris, envoyés par la Sous-Direction de la Jeunesse.

2. Une offre riche en matière de santé

Le 6^e arrondissement compte 32 équipements de santé, soit 7,9 pour 10 000 habitants et habitantes, un taux supérieur à la moyenne parisienne (6,5). Parmi les équipements de santé, on dénombre un hôpital, un centre médical et chirurgical, 9 équipements de santé de proximité et 21 équipements de santé spécialisés. Le taux de médecins généralistes conventionnés pour 10 000 habitants et habitantes s'élève à 14, supérieur à la moyenne parisienne (10).

L'arrondissement présente globalement un taux de couverture des professionnels et professionnelles de santé pour 10 000 habitants et habitantes supérieur à celui de Paris et

¹³ Site Internet, CROUS

tout particulièrement chez les médecins spécialistes, dont le nombre est de plus de 60 pour 10 000 habitants et habitantes, contre 25 pour Paris.

Le projet d'un Institut pour la santé des femmes est engagé avec l'Université Paris Cité sur le site de l'ancien hôpital Tarnier situé rue d'Assas.

La mairie du 6^e arrondissement accueille également le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), espace de concertation et de coordination, composé d'élus et élues, de psychiatres, de représentants d'usagers et usagers ainsi que d'un groupe d'expertes et experts. Il permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soin des personnes souffrant de troubles psychiques.

Par ailleurs, le SUMPPS de la Sorbonne-Université propose aux étudiants et étudiantes de Sorbonne-Université, de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Paris 4 et Paris 6 et du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) des consultations médicales et des psychothérapies gratuites sur rendez-vous. Celles-ci peuvent être réalisées par des médecins généralistes, psychiatres, psychologues, sages-femmes (contraception) et orthophonistes.

Il convient également de relever que des actions dans les champs de la prévention et de la promotion de la santé, sont portées et organisées par les Equipes Territoriales de Santé (ETS). Au sein des ETS, les responsables territoriales de santé publique, les coordinateurs et coordinatrices Ateliers Santé Ville (ASV), les coordinateurs et coordinatrices des conseils locaux en santé mentale déclinent de nombreux plans et/ou dispositifs parisiens ou nationaux (Plan parisien de santé environnementale, Paris qui sauve, Vers Paris sans sida, Semaines d'Information en Santé Mentale, Moi(s) sans tabac, Octobre Rose, ...).

De plus, des consultations médico-psychologiques sont destinées aux jeunes de 18 à 30 ans, en étude, en activité professionnelle, ou même sans emploi, dans 8 centres de santé et centres médico-sociaux de la Ville de Paris, sans condition de ressources. Elles sont prises en charge et ne nécessitent aucune avance de frais. Après un bilan avec un médecin généraliste, une prise en charge est proposée avec un spécialiste, un psychologue, selon les besoins. Il est possible de prendre rendez-vous *via* la plateforme Doctolib et de demander des informations complémentaires à l'adresse : consultationbilan.jeunes@paris.fr¹⁴.

Enfin des actions de sensibilisation aux conduites addictives sont également menées par le réseau de la jeunesse de l'arrondissement. Un forum sur la prévention du tabagisme a ainsi été organisé à la mairie du 6^e arrondissement, en partenariat avec le centre Paris Anim' Richard Wright et la mairie du 5^e arrondissement. Le centre Paris Anim' mène également

¹⁴ Site Ville de Paris Paris.fr

des actions de sensibilisation au tabagisme au sein du lycée Montaigne et porte des actions de prévention des addictions aux écrans.

En 2021, afin de faciliter l'accès des jeunes aux ressources en santé mentale, la Ville de Paris a édité un flyer spécifique créé par des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) et a également ouvert au sein de Quartier Jeunes des consultations gratuites et anonymes de psychologues.

3. Services sociaux et accès aux droits

Le 6^e arrondissement est plutôt aisé et peu de ménages sont inscrits comme demandeurs de logements sociaux. Toutefois la précarité étudiante reste forte à Paris, y compris concernant les étudiants et étudiantes résidant dans le 6^e arrondissement. Les équipements d'action sociale sont relativement peu nombreux¹⁵ dans cet arrondissement, malgré la présence de résidences étudiantes.

En France, les jeunes âgés de 16 à 30 ans peuvent prétendre à un certain nombre de droits sociaux, c'est-à-dire des biens, services et prestations délivrés par les pouvoirs publics. Toutefois, d'après l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP), plus de 50 % des jeunes ne profitent pas de ces aides¹⁶.

Aussi, pour lutter contre le phénomène de non-recours, une diversité d'acteurs porte des actions à différentes échelles. Par exemple, l'espace parisien des solidarités Paris (DSOL) de l'arrondissement propose des permanences quotidiennes d'accès aux droits à la mairie d'arrondissement.

Par ailleurs, la Cité audacieuse est un nouveau lieu parisien dédié à l'égalité femmes-hommes ainsi qu'au rayonnement des droits des femmes. Située au sein de l'ancienne école élémentaire de Vaugirard, dont les murs ont été confiés à la Fondation des Femmes par la Ville de Paris, la Cité audacieuse s'organise tel un écosystème d'associations féministes, d'initiatives solidaires, d'éducation populaire et de convivialité qui organise des conférences, ciné-débats, permanences associatives, etc.

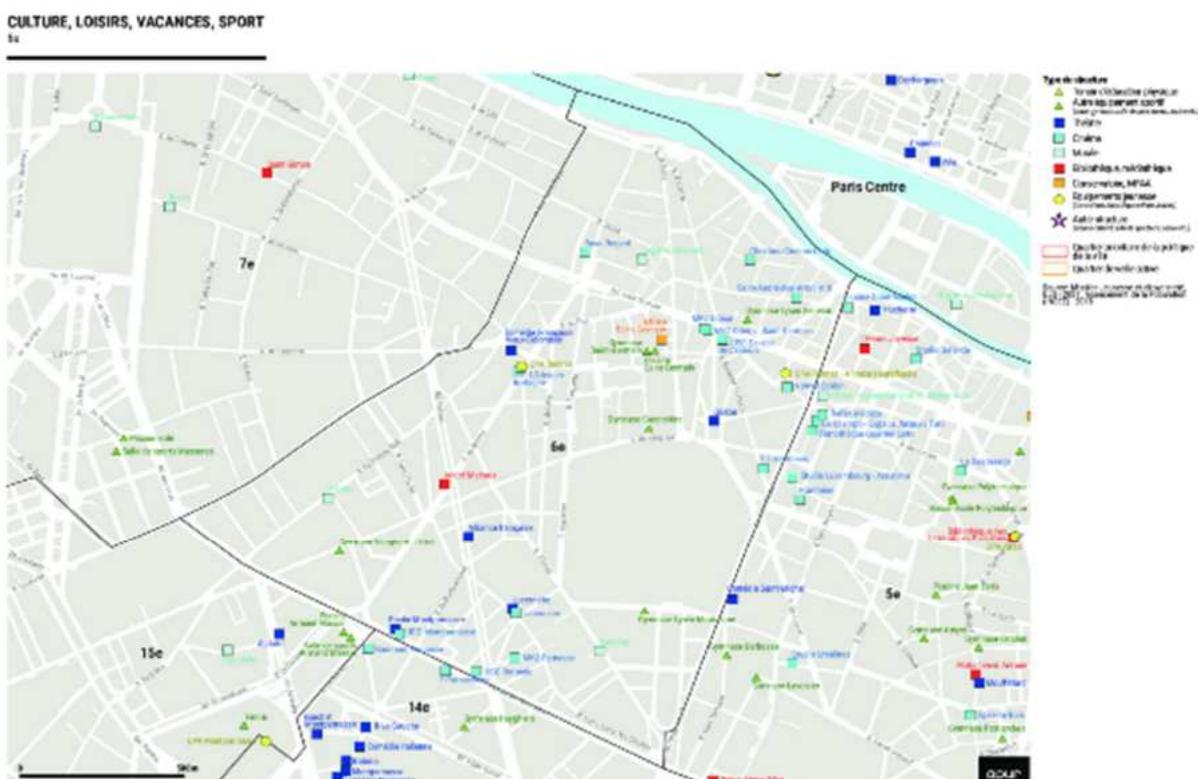
La crise sanitaire a enfin montré que l'accompagnement des jeunes du 6^e arrondissement vers les droits sociaux pouvait encore être renforcé par la multiplication d'actions du réseau de la jeunesse, notamment auprès des étudiants et étudiantes de l'arrondissement touchés par la précarité, afin de promouvoir le recours à leurs droits.

¹⁵ Diagnostic Territorial du PLU – APUR 2021

¹⁶ Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique, fiches repère INJEP, 2018

Concernant plus spécifiquement la jeunesse, le Point d'Information Jeunesse (PIJ) du centre Paris Anim' Richard Wright délivre quotidiennement de l'information aux jeunes relative à leurs démarches d'insertion, de formation, de santé ou de loisirs et leur offre un accès à des outils informatiques pour réaliser leurs démarches.

G. Une offre importante en matière de culture, de loisirs et d'accès aux vacances



1. Culture et loisirs

Les équipements culturels et de loisirs sont très nombreux dans le 6e arrondissement (48 pour 10 000 habitants, le taux le plus élevé de la capitale), avec notamment 16 cinémas, 12 salles de concert et de spectacle, 15 musées et 80 salles d'exposition et galeries d'art.

Deux sites dédiés à l'accueil des jeunes y sont également implantés : le centre Paris Anim' Richard Wright et son antenne Hautefeuille qui accueille le Point Information Jeunesse. Ils proposent une programmation et une médiation culturelles importantes : des sorties gratuites au musée, des parcours spectateurs pour découvrir le théâtre, un festival annuel des cultures jeunes, des ateliers de lecture collective...

Les centres Paris Anim' sont des équipements municipaux confiés en gestion déléguée à des associations d'éducation populaire, proposant des activités régulières diversifiées à un public très large (enfants à seniors) sur inscription annuelle, et disposant également d'un accueil et d'une programmation spécifiques au bénéfice des jeunes de 15 à 25 ans.

Des activités pédagogiques de loisirs, de sport et de culture leur sont proposées, ainsi qu'un accompagnement dans tous leurs projets. La Ville de Paris, en lien avec les mairies d'arrondissement, travaille à favoriser la présence des jeunes de 15 à 25 ans dans ces structures, avec une attention particulière portée sur la mixité sociale et de genre, et réaffirme une exigence éducative pour créer les conditions d'émancipation de ces publics.

Le centre Paris Anim' Richard Wright comptait 3 118 inscriptions à une ou plusieurs activités au 31 août 2024 dont 53 % de renouvellement d'inscriptions. Sur les 2 180 personnes fréquentant le Centre Paris Anim' 1 052 ont moins de 26 ans. Les jeunes de 12 à 25 ans constituent une part importante du public jeune avec 643 usagers.

Une bibliothèque municipale, André Malraux, se trouve rue de Rennes et dispose d'une section jeunesse et d'un espace de travail.

La Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA) de Saint-Germain-des-Prés développe un partenariat étroit avec la Sous-Direction de la Jeunesse et les structures voisines. La direction de cet établissement culturel de la Ville de Paris souhaite en favoriser l'accès aux jeunes du territoire et lutter contre leur autocensure à se rendre dans des structures culturelles. C'est dans ce cadre qu'en 2022 et 2023, la MPAA Saint-Germain-des-Prés a accueilli un groupe de jeunes participantes et participants à un stage de théâtre-forum « Prends la parole et change les choses ! » organisé par la Sous-Direction de la Jeunesse et des partenaires du réseau jeunesse du secteur sud.

Le conservatoire de musique se trouve également au premier étage du marché Saint-Germain et développe des partenariats avec l'arrondissement, dont le centre Paris Anim' Richard Wright.

Le centre culturel Edmond Fleg, financé par le Fonds social juif unifié, propose une vaste gamme d'activités éducatives, culturelles, sociales, ludiques et récréatives dans une approche pluraliste, à destination des étudiants et étudiantes. Ce centre abrite l'association PEAJ, qui œuvre pour l'insertion professionnelle des jeunes. Elle fait également partie du réseau de la jeunesse 5-6-7 et contribue à relayer les ressources et les dispositifs de la Ville de Paris.

Enfin, La Ville de Paris déploie le dispositif « Pass Jeunes » permettant aux jeunes âgés de 14 à 25 ans résidant, travaillant ou étudiant à Paris d'accéder à une offre culturelle, sportive et de loisirs, gratuite ou à tarif réduit. Le Pass Jeunes prend la forme d'un chéquier composé

de coupons détachables. Il est imprimé chaque année à 100 000 exemplaires et proposé pendant la période estivale jusqu'à fin septembre. En 2024, 557 Pass jeunes ont été retirés auprès du CPA Richard Wright.

2. Les vacances

Près d'un tiers des jeunes Parisiens et Parisiennes ne partent pas tous les ans en vacances voire ne sont jamais partis, les vacances étant souvent corrélées au revenu des familles et au niveau d'autonomie des jeunes, comme le confirme la dernière étude de Vacances Ouvertes pour Paris. En effet, parmi les 16-25 ans, 4,3 % des jeunes ne sont jamais partis en vacances et 26,9 % ne partent pas régulièrement tous les ans, soit près de 100 000 jeunes Parisiennes et Parisiens. Parmi les 26-30 ans, 8,2 % des jeunes ne sont jamais partis en vacances et 30% ne partent pas tous les ans.

Fort de ce constat, la Ville de Paris déploie le dispositif Paris Jeunes Vacances, une aide financière (200 euros) au départ autonome en vacances, porté par la Ville de Paris et qui s'adresse aux jeunes de 16 à 30 ans, sans condition de ressources. En 2024, 21 jeunes résidant dans le 6^e arrondissement ont bénéficié de cette aide. La même année, la Ville de Paris a créé « Paris Jeunes Vacances collectives et encadrées » permettant, grâce au réseau Vacances Voyages Loisirs (VVL) dont elle est membre et sur candidature d'une association locale de jeunesse, de financer intégralement des très courts séjours collectifs à destination des jeunes qui ne partent jamais en vacances.

L'Agence Nationale des Chèques Vacances propose également une aide au départ pour les jeunes de 18 à 25 ans "Départ 18:25" permettant de financer individuellement ou collectivement, sous condition de statut et de ressources, jusqu'à 75 % du séjour des jeunes.

Il convient également de signaler, pour les plus jeunes, l'aide de la Caisse d'Allocation Familiales, sous conditions de ressources pour des départs en famille, ainsi que l'existence de dispositifs variés de départs collectifs ouverts également aux adolescents et aux adolescentes (vacances Arc-en-Ciel, séjours des caisses des écoles, séjours organisés par Action Collégiens, séjours organisés par les équipements jeunesse et tout particulièrement les Espaces Paris Jeunes).

3. Des pratiques sportives pour toutes et tous

L'offre sportive du 6^e arrondissement est faible pour les équipements sportifs de plein air (1,7 pour 10 000 habitants et habitantes, contre 2,7 à l'échelle de Paris), mais plus développée pour les sports en salle (3,2 équipements pour 10 000 habitants et habitantes, contre 2,5 à l'échelle de Paris). Elle se concentre à proximité du jardin du Luxembourg.

Les aires sportives sont principalement ouvertes à quatre types d'utilisateurs : les associations (majoritaires à 51 %), les scolaires, le grand public et la Ville de Paris. Les trois

familles d'activités les plus répandues dans l'arrondissement sont les arts martiaux, la natation et la danse. Et la pratique sportive est davantage tournée vers le loisir que vers la compétition.

Les créneaux sportifs s'ouvrent avant tout dans une logique de mixité entre les femmes et les hommes, mais avec une forte représentativité des adultes. En effet, l'arrondissement compte une proportion plus faible de créneaux réservés aux adolescents et adolescentes (11,5 % contre 19 % à Paris).

Cependant, des stages Paris Sport Vacances peuvent également ponctuellement être proposés aux jeunes de 7 à 17 ans pendant les vacances scolaires. Des dispositifs de la Ville de Paris permettent par ailleurs de donner accès gratuitement à une offre sportive, comme le dispositif Paris Sport Dimanche, au départ de 8 sites parisiens situés à l'extérieur du 6^e arrondissement, ou encore « Paris Sport Proximité », pour les adolescents et les adolescentes et adultes. Un nouveau créneau Paris Sport Dimanche naît en 2022 au départ du quai de Seine dans le 6^e arrondissement.

Il convient enfin de noter que le Comité Départemental Olympique encourage la pratique sportive des jeunes avec la possibilité de mobiliser sous condition de ressources pour des licenciés de 7 à 17 ans les coupons Reduc'sport et Pass 'sport.

L'arrondissement a connu la création récente d'un mur d'escalade, au sein du gymnase du collège-lycée Montaigne, qui a permis à l'activité d'escalade de se développer sur ce territoire.

L'association Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray-Olier, subventionnée par la Sous-Direction de la Jeunesse, propose également une importante offre sportive (principalement du football) pour tous les âges (650 joueurs et joueuses), et des séjours pendant les vacances scolaires dans une démarche inclusive pour les familles qui disposent de revenus peu élevés.

L'offre de culture, de sport et de loisirs est importante dans le 6^e arrondissement et pourrait être plus identifiée afin de bénéficier davantage aux publics jeunes du territoire.

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Pour la jeunesse parisienne, l'accueil des **Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024** a représenté une belle opportunité de vivre ensemble des expériences collectives.

Cet événement au rayonnement mondial restera comme un marqueur générationnel vecteur de mobilisation et d'identification.

La Ville s'est mobilisée afin que les jeunes Parisiennes et Parisiens puissent être acteurs et actrices des JOP 2024 tant en favorisant le développement de la pratique sportive que sur le volet de l'insertion, l'emploi ou l'engagement.

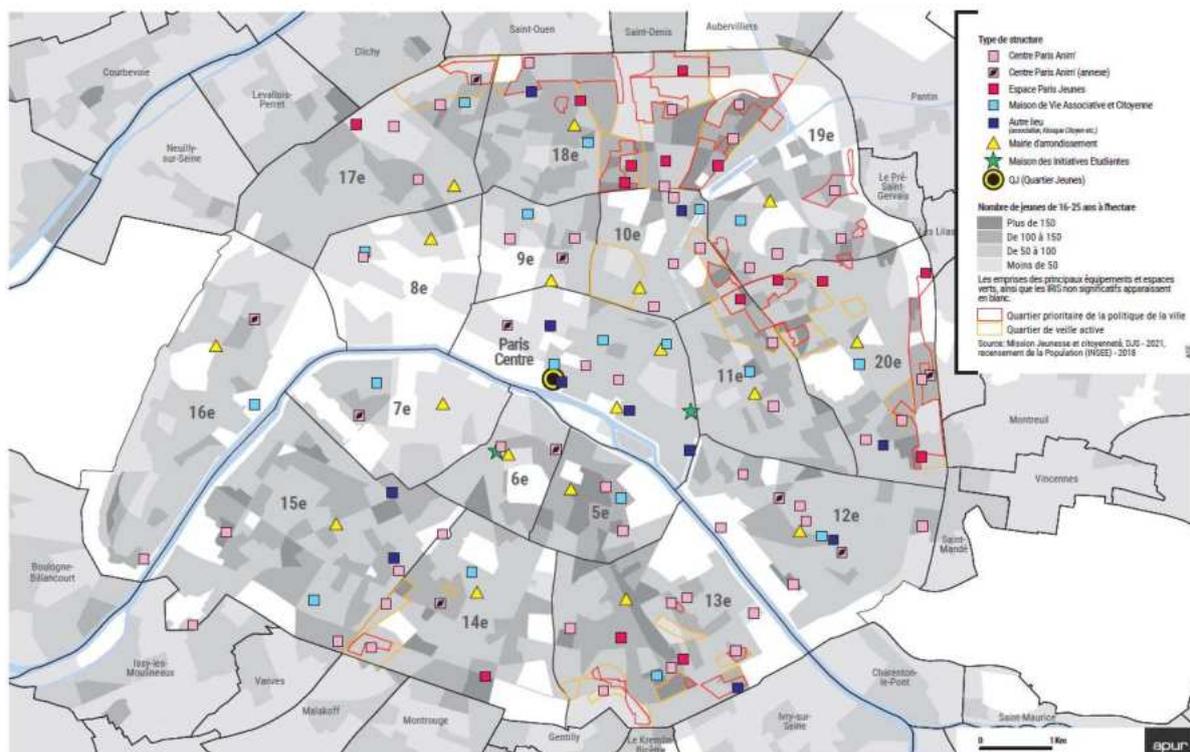
L'environnement urbain a été transformé lors de la compétition et gardera de façon durable un héritage fort de la manifestation : des sites sportifs retenus comme espaces d'entraînements ont été rénovés (Georges Vallerey, Max Rousié, Bertrand Dauvin et Poissonniers), et un quartier a été totalement réaménagé (Porte de la Chapelle) avec notamment, la construction de l'Adidas Arena.

Les JOP 2024 auront ainsi été pour la jeunesse :

- ✓ Une opportunité d'assister de manière privilégiée aux principaux temps forts (cérémonie d'ouverture, épreuves olympiques et paralympiques, terrasse des Jeux) ;
- ✓ Une opportunité de bénéficier d'une offre de service élargie, notamment via l'opération « QJ fête les Jeux »
- ✓ Une opportunité pour des jeunes qui pratiquent des activités sportives de se valoriser, de faire émerger des projets avec le soutien de Talents 2024 ;
- ✓ Une opportunité d'accéder à la formation et à l'emploi. Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont permis de créer 150 000 emplois dans tous les secteurs, dont des secteurs en tension, comme la construction, l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, l'événementiel ou encore la sécurité. Les dispositifs tels que Paris Tous en Jeux ou encore Tous et toutes champions et championnes de la Direction de l'attractivité et de l'emploi ont proposé 1 000 formations gratuites et qualifiantes prioritairement pour les publics les plus éloignés de l'emploi et les jeunes de moins de 30 ans ;
- ✓ Une opportunité de s'engager. La Direction de la santé publique a développé le programme HEROES 2024 permettant de se former aux gestes qui sauvent. La Délégation Générale à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques a également lancé un programme de volontariat pour recruter 50 000 bénévoles sur des missions variées : gestes qui sauvent, solidarité, climat, accompagnement de personnes âgées ou en situation de handicap.

H. La participation des jeunes au cœur de la vie citoyenne

ENGAGEMENT CITOYEN



A l'échelle parisienne, 51 % des jeunes de 18 à 25 ans sont inscrits sur les listes électorales parisiennes. La proportion importante d'étudiants et d'étudiantes venant de province qui résident à Paris explique en partie ce faible taux d'inscription. Beaucoup de jeunes viennent en effet étudier à Paris, mais restent souvent inscrits sur les listes électorales du domicile parental.

La Ville de Paris a mis en œuvre un certain nombre de dispositifs pour favoriser la participation des jeunes et leur implication dans la vie de la cité.

Créé en 2003 le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est une instance de participation citoyenne, permettant aux jeunes Parisiens et Parisiennes d'être associés à la définition et à la mise en œuvre des politiques municipales. En 2024, 3 membres du CPJ habitaient dans le 6^e, et 1 ambassadeur s'est engagé dans l'arrondissement.

Par ailleurs, le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Indemnisé à hauteur de 580 euros par mois, il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics sur une période de 6 à 12 mois. Les jeunes en Service Civique à la Ville de Paris sont un tiers à vivre dans la capitale. Ils et elles sont majoritairement des

étudiants et des étudiantes (55 %) ainsi que des jeunes diplômés du supérieur (44 %). Chaque année, la Ville de Paris propose une cinquantaine de missions variées à plus de 400 jeunes volontaires.

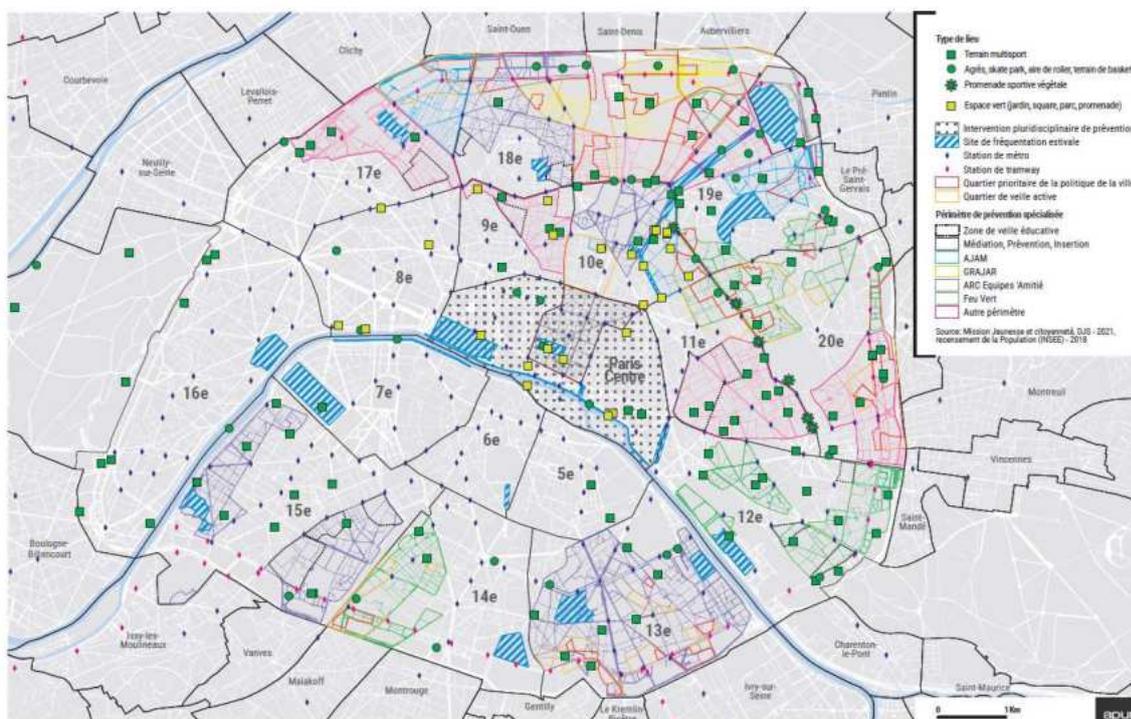
Le BAFA Citoyen donne la possibilité aux jeunes Parisiens et Parisiennes de 16-25 ans de se former à la première partie du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ou d'Animatrice (BAFA) moyennant 40€ seulement et 30h consacrées à du bénévolat associatif ou à la réalisation d'un projet citoyen à Paris, afin de sensibiliser les jeunes à l'engagement citoyen. Dans le 6^e arrondissement, 7 jeunes ont bénéficié de ce dispositif en 2024 (840 à l'échelle parisienne).

Dans le 6^e arrondissement, le centre Paris Anim' Richard Wright contribue particulièrement à renforcer l'engagement et la participation des jeunes à la vie citoyenne, à travers de nombreux projets : rencontres avec des élus et élues au sein de la mairie d'arrondissement, visites d'institutions tels que l'Hôtel de Ville et l'Assemblée Nationale, des ateliers à Radio France pour apprendre à débattre, Forum annuel de l'engagement. Le Centre promeut également les dispositifs d'engagement citoyen de la Ville de Paris (Conseil Parisien de la Jeunesse, Quartier Libres, Service civique, etc.).

La participation des jeunes à la vie de la cité gagnerait toutefois à être encore renforcée, d'une part dans toutes les structures accueillant les jeunes mais également dans les conseils de quartier, les consultations lancées par l'arrondissement comme le Budget participatif, etc... Pour cela, il est nécessaire de continuer à sensibiliser les jeunes à la citoyenneté (matinées citoyennes, débats, valorisation des dispositifs existants etc.), mais également de prendre en compte leurs canaux de communication et leurs temporalités, différentes de celles des institutions et du secteur associatif

I. L'utilisation de l'espace public par les jeunes

JEUNES ET ESPACES PUBLICS



1. Les moyens de déplacement

Le 6e arrondissement bénéficie d'un réseau de transport en commun dense puisqu'il est desservi par 4 lignes de métro (lignes 4, 10, 12 et 13), totalisant 13 stations. La ligne 4, transportant plus de 735 000 voyageurs et voyageuses par jour, et automatisée depuis 2024 dessert l'arrondissement du nord au sud. La ligne 10, qui bénéficiera de nouveaux trains dans les prochaines années, complète cette desserte d'est en ouest. Le territoire compte également 2 lignes de RER, les lignes B et C, et 3 gares. Le RER B, en cours de modernisation, est la deuxième ligne la plus fréquentée d'Europe avec plus de 900 000 voyageurs et voyageuses par jour.

L'arrondissement est également traversé par 20 lignes de bus, un réseau dense desservant notamment la rue de Rennes et le boulevard Saint-Germain. La restructuration du réseau de bus de 2019 a permis le prolongement de la ligne 38, depuis la Gare du Nord jusqu'à la porte de la Chapelle, ou encore la modification de l'itinéraire des lignes 87 et 21, pour une meilleure desserte locale.

Grâce à ce réseau dense, 98,3 % des habitants et habitantes du 6e arrondissement vivent à moins de 500 mètres d'une station de métro ou de RER.

Le 6^e arrondissement bénéficie d'aménagements cyclables structurants en dehors des aménagements sur les quais de Seine (quais Malaquais, de Conti et des Grands Augustins), auxquels s'ajoute le couloir de bus partagé du boulevard Saint-Germain. En 2020, de nombreuses pistes cyclables ont fait leur apparition notamment boulevard Saint-Michel et avenue Denfert-Rochereau, permettant de relier la porte d'Orléans à la rue de Rivoli et venant compléter un maillage discontinu.

De plus en 2020, la Ville de Paris a pris une mesure importante en matière de mobilité pour les jeunes Parisiennes et Parisiens avec la mise en place de la gratuité des Vélib pour les moins de 18 ans, via le remboursement de la carte Imagin'R ou l'abonnement Vélib. Cela a permis d'élargir l'utilisation de ces vélos en libre-service mais aussi de faciliter la mobilité des jeunes les moins aisés, tout en s'inscrivant dans une démarche de transition écologique pour une mobilité plus durable. Au niveau parisien, cela concerne 74 601 jeunes de moins de 18 ans.

2. Les animations sur l'espace public

Le centre Paris Anim' Richard Wright a proposé à son public jeune des animations sur l'espace public telles que des chasses au trésor et des visites de quartier, notamment au jardin du Luxembourg. Le partenariat entre la Direction de la Police Municipale et de la Prévention et le centre Paris Anim' Richard Wright pendant l'été 2021 afin de déployer dans certains parcs et jardins le jeu de l'oie à taille humaine « Stop incivilités » sera de nouveau étudiée avec la nouvelle équipe d'animation. Cette forme ludique de prévention permet de sensibiliser les jeunes à la lutte contre les incivilités, en les informant sur le montant des amendes encourues ou les conséquences environnementales de certains comportements.

3. Prévention des rixes et de la délinquance

Le Contrat Parisien de Prévention et de Sécurité (CPPS) se décline en Contrats de Sécurité et de Prévention d'Arrondissements (CSPA), dont le 6^e arrondissement est doté pour son territoire. Ce contrat a été renouvelé sur la période 2022-2026 et mis en œuvre par la Coordinatrice des politiques locales de prévention et de sécurité des 6^e et 14^e arrondissements, rattachée à la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP) de la Ville de Paris.

Dans le cadre du CSPA, la mairie du 6^e arrondissement met en place un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) en présence du ou de la Procureur de la République, de la Préfecture de Police de Paris, de la Police Nationale, de directions de la Ville de Paris et de professionnelles et professionnels confrontés aux manifestations de la délinquance. Cette instance a pour objectif le partage de l'information, la définition des priorités locales en matière de prévention et de sécurité et l'avancée collective pour y répondre.

De plus, le Comité de prévention éducative du 6^e arrondissement réunit depuis 2021 au sein de la mairie l'ensemble des acteurs travaillant en lien avec l'éducation et la jeunesse et met en évidence les problématiques rencontrées sur ce territoire, et de potentiels axes de travail autour de la prévention de la délinquance, de l'occupation de l'espace public, afin de mieux protéger les jeunes et les enfants.

La Police Municipale de la Ville de Paris pour sa part exerce trois missions : la sécurisation, par une présence renforcée et visible, en lien avec la Police nationale ; la verbalisation des incivilités et certaines infractions routières ; la prévention et l'assistance. C'est une police de proximité joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, au 3975, et qui travaille exclusivement sur la voie publique dans une logique d' « aller vers ». Une équipe parisienne de médiation intervient également dans le 6^e arrondissement, notamment aux abords de la place Vavin, afin de prévenir la délinquance de passage et pour sécuriser les sites municipaux à forte fréquentation touristique.

La Mission Prévention Contact Ecoute (MPCE) du Commissariat de police du 6^e arrondissement participe également à la prévention de la délinquance à travers des interventions en milieu scolaire sur différentes thématiques : secourisme, sécurité routière, violences, citoyenneté, racket, addictions....

Les différents acteurs présents lors de ces instances soulignent des difficultés concernant l'addiction des jeunes aux écrans, le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement.

Enfin, le 6^e arrondissement n'est pas touché par le phénomène de rixes affectant certains arrondissements parisiens. Toutefois des boucles d'alerte existent et pourraient être déclenchées dès les premiers signaux faibles, ce qui permettrait d'éviter d'éventuels affrontements.

De son côté, la Sous-Direction de la Jeunesse s'inscrit dans la stratégie parisienne de la prévention des rixes, aux côtés de la Direction de la police municipale et de la prévention et de la Direction des solidarités depuis le lancement des états généraux de la prévention des rixes en 2018. Présentée le 20 juin 2019, cette stratégie propose, à travers deux axes « Prévenir » et « Accompagner » ainsi que 14 actions, de mieux comprendre le phénomène, d'améliorer les dispositifs d'alerte en cas de rixes et les interventions pour les éviter, de prévenir l'entrée des jeunes dans les rixes et d'accompagner les jeunes et leurs familles concernées par cette problématique.

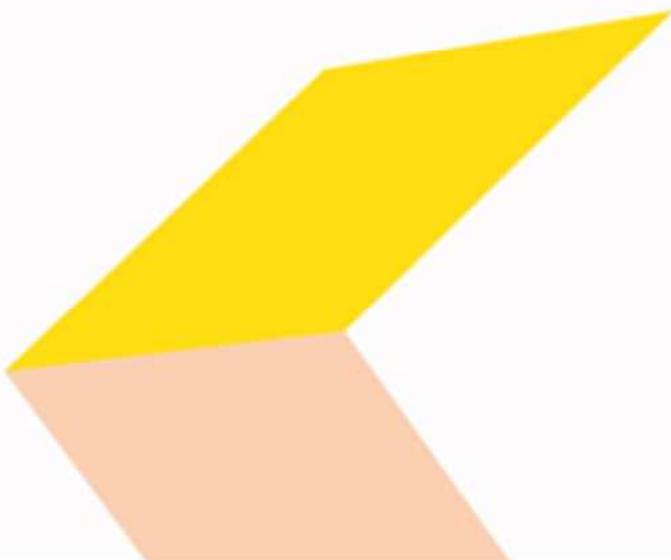
Dans ce cadre une équipe parisienne de médiation dédiée à la prévention des rixes a été créée en juillet 2019, les actions locales de préventions, notamment par des associations de mères de jeunes, sont particulièrement soutenue financièrement par la Ville de Paris et des dispositifs locaux de veille et d'alerte ont été mis en place dans les arrondissements marqués par les rixes. Ces derniers permettent d'activer un dispositif opérationnel préventif

sur les zones signalées en tension et en associant l'ensemble des acteurs de terrain : éducatrices et éducateurs de rue, médiatrices et médiateurs, inspecteurs et inspectrices de sécurité de la direction de la police municipale et de la prévention ainsi que Préfecture de Police. Cette stratégie de prévention des rixes ouvre ainsi la voie à la collaboration entre partenaires institutionnels et associatifs, familles et jeunes eux-mêmes.

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the right.

3

Principaux constats

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and an orange body, pointing towards the left.

Ces principaux constats ont pour source le diagnostic de territoire, la sollicitation de la parole des jeunes et les réunions avec les acteurs et actrices de la jeunesse du 6^e arrondissement, dont les contributions sont retracées en annexes.

Le diagnostic du 6^e arrondissement met en avant la particularité d'un arrondissement accueillant une population étudiante importante, avec un grand nombre de jeunes méconnaissant les ressources disponibles face à des difficultés.

Les échanges avec les partenaires institutionnels et associatifs font état également de difficultés de jeunes impliquant une intervention concertée des différents partenaires auprès des jeunes :

- Des difficultés pour certains jeunes face à une forte pression scolaire avec de forts enjeux pour accéder aux grandes écoles de l'arrondissement ;
- La nécessité de développer des actions spécifiques pour accompagner les jeunes concernant les risques liés à un mauvais usage du numérique et la consommation de produits illicites ;
- Un manque de visibilité de l'offre de santé en direction des jeunes observé par les acteurs. Ce constat fait apparaître de nouveaux besoins pour répondre aux attentes des jeunes ;
- Une meilleure connaissance des jeunes pour favoriser leur accès aux droits et de lutter contre le non-recours aux dispositifs qui leur sont destinés.

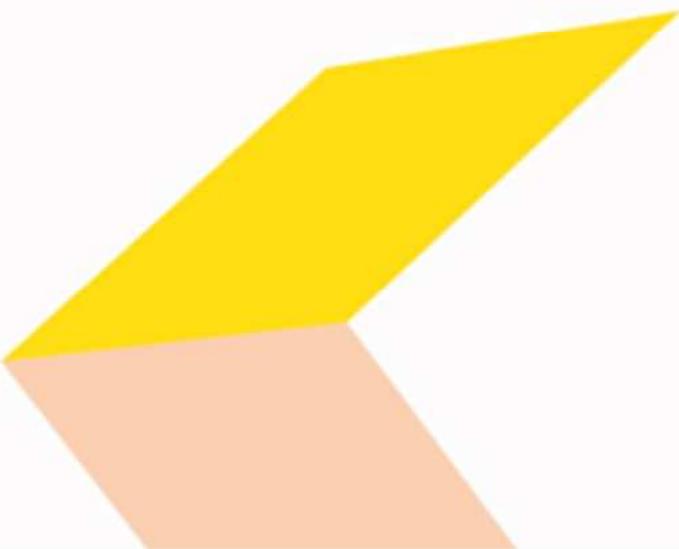
Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du 6^e



4

**Axes de travail et
pistes d'actions**



LES PRIORITES MAJEURES DE L'ARRONDISSEMENT EN MATIERE DE JEUNESSE

Le diagnostic territorial réalisé et partagé avec la mairie du 6^e et les partenaires, ainsi que les différentes concertations animées avec les jeunes et les partenaires ont conduit à retenir des priorités pour favoriser l'autonomie et le bien être des jeunes du 6^e arrondissement. Chaque priorité a été déclinée en plusieurs actions qui seront mises en œuvre pendant la durée du contrat.

Pour porter ces différents axes de travail et faciliter l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes vers les ressources ou partenaires locaux les mieux à même de répondre à leurs besoins, il est également attendu la formalisation d'une coordination territoriale des partenaires institutionnels et associatifs jeunesse.

Axe 1 : RECENSER ET FAVORISER L'ACCES AUX RESSOURCES (SANTE, INSERTION, CULTURE ET SPORT...) POUR FACILITER L'AUTONOMIE DES JEUNES

- Programmer des actions d'aller-vers les jeunes pour déployer les dispositifs jeunesse
- Organiser un parcours d'accueil et d'information des nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants
- Concevoir un outil sur les bons plans
- Développer des actions sur la santé (accès aux droits, nutrition, santé mentale...)
- Créer des liens avec les partenaires économiques du 6^e pour faciliter la recherche de stages, de jobs étudiants, d'emplois et organiser des temps de découverte de métiers.

Axe 2 : SOUTENIR L'ENGAGEMENT ET LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

- Accompagner les initiatives par et pour les jeunes
- Valoriser et déployer le tutorat entre pairs et l'engagement bénévole (solidarité, éco-citoyenneté...)
- Animer des rencontres citoyennes (remise des cartes électeurs, ateliers et découverte des institutions publiques...)

Axe 3 : FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE DES JEUNES ET DES PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE

- Structurer et animer une coordination des partenaires institutionnels et associatifs jeunesse
- Organiser un évènement annuel sportif et/ou culturel pour fédérer les jeunes
- Développer des actions de prévention auprès de collégiennes et collégiens et de lycéennes et lycéens :
 - o Rallye citoyen
 - o Actions à développer sur les sujets d'actualités (discrimination, harcèlement, addiction...)

Ce contrat d'objectifs est signé entre le Maire du 6^e arrondissement et la Maire de Paris, pour une durée de trois ans. Les axes de travail définis feront l'objet d'une mise en œuvre progressive pendant la durée du contrat.

La Maire de Paris

Le Maire du 6^e arrondissement

Anne HIDALGO

Jean-Pierre LECOQ

Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du **6^e**



Annexes

Annexe 1 – Données statistiques sur la jeunesse du 6^e arrondissement

	Indicateur	Effectif arrdt ¹	% arrdt	% parisien
Démographie	Population totale	39 625		
	Jeunes de 11 à 15 ans	1 498	4	4
	Jeunes de 16 à 25 ans	7 834	20	15
	Jeunes de 26 à 29 ans	2 758	7	8
	Hommes de 16 à 25 ans	3 321	42	45
	Femmes de 16 à 25 ans	4 281	56	55
	Immigrés de 16 à 25 ans	1 012	13	14
	Étrangers de 16 à 25 ans	932	12	11
	Jeunes de 16 à 25 ans étudiants	6 461	82	70
	Jeunes de 16 à 25 ans actifs	2 068	26	38
	Jeunes de 16 à 25 ans, ni actifs occupés, ni scolarisés	261	3	8
Condition de vie Emploi, revenu, formation, scolarisation	Taux de chômage des jeunes de 16 à 25 ans	279	12	17
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés, sans qualification	127	1	3
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés, diplômés du supérieur	2 984	28	39

¹ INSEE, RP, 2020

Annexe 2 – Synthèse de la concertation des partenaires associatifs et institutionnels

Les établissements scolaires, les écoles d'enseignement supérieur et universités, les associations jeunesse, les directions de la Ville de Paris (DSOL, DPMP, DAC, DAE, DSP...), Pôle Emploi, la mission locale, le CROUS, la CAF ... ont été invités le 2 avril 2024 à échanger autour de 4 tables-rondes thématiques.

Après un temps de recensement des ressources existantes sur les différentes thématiques abordées, les partenaires ont pu exprimer les besoins ou les pistes d'actions à mettre en œuvre pour améliorer l'autonomie des jeunes.

1- Favoriser l'accès des jeunes à leurs droits, lutter contre le non-recours.

- Renforcer la contribution du PIJ sur la communication des dispositifs jeunesse et l'accompagnement « global » des jeunes ; programmer des temps forts sur l'année marqués par des évènements de grande envergure et structurer un accueil informel quotidien de jeunes par l'informateur jeunesse.
- Développer des actions de sensibilisation à la santé (notamment sur la santé mentale) pour les jeunes ainsi que des actions sur la thématique des addictions (écrans, protoxydes d'azote, puff, alcool)
- Proposer plus d'aller-vers dans les collèges et lycées avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs.
- Organiser un « parcours » pour les nouveaux étudiants arrivant dans le 6^e, associant des informations, des activités ludiques et festives. « Bourse d'échanges » entre jeunes sur les bons plans du 6^e.
- Elaborer des affiches sous forme de répertoire ressources (QR code) à afficher dans les établissements scolaires et sportifs dans des espaces visibles par les jeunes.
- Organiser des groupes de paroles et d'échanges thématiques dans des lieux identifiés (CPA, PIJ, CROUS etc)

2- Favoriser l'accès des jeunes aux vacances, aux loisirs et à la culture.

- Pass Jeunes : imager l'utilisation du Pass Jeune à travers des vidéos explicatives (par le biais de l'influence)
- Mettre en place des projets avec des experts de l'accompagnement à la culture
- Animer des projets de végétalisation / design pour contribuer au bien-être et à la santé mentale des jeunes sur proposition des jeunes de Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)
- Recenser les activités culturelles et les bons plans sur Paris sur les réseaux sociaux en s'appuyant sur un collectif de jeunes pour relayer les informations à leurs pairs et aux professionnels du réseau Jeunesse 5, 6, 7
- Formaliser avec les établissements scolaires du 6^e des rencontres régulières auprès des collégiens et des lycéens pour favoriser la diffusion d'informations sur les

dispositifs jeunesse et sportifs et investir des instances de débats à proposer aux élèves

- Créer un annuaire des ressources/partenaires Jeunesse sur le 6^e

3- Insertion professionnelle et vie scolaire

- Améliorer la visibilité de l'offre sur le territoire en direction des jeunes (réseaux sociaux, vidéos mensuels, etc.). Instagram Culturel paris par exemple en s'appuyant sur le réseau des lycées et des universités.
- Développer sur le territoire les actions d'ALLER VERS de France Travail sur les moments de saisonnalité recherche d'emploi, d'alternance et de stages (augmenter le nombre de lieu référent, construire un réseau)
- Construire un réseau d'entreprises, de commerçantes et commerçants pouvant accueillir des stagiaires, des alternantes et des alternants
- Faire des forums JOB DATING sur le territoire sur des horaires adaptés aux jeunes (le soir) proposer un calendrier en amont
- Accueillir les étudiants dans la bibliothèque du 6^e en leur mettant à disposition les ouvrages demandés en prépa littéraire (liste à communiquer en juin)

4- Favoriser l'engagement et le pouvoir d'agir

Les participantes et participants à cette table étaient en grand nombre des représentants d'établissements scolaires qui déclarent intégrer la dimension de l'engagement des jeunes dans leur programme.

- Proposer un accompagnement social et scolaire pour les jeunes en prépa, développement de mission de soutien scolaire auprès des lycées
- Développer l'accès aux logements de proximité à loyer modéré (réduire le temps de déplacement des étudiantes entre le logement et l'école notamment pour ceux obligés d'avoir un emploi alimentaire...)
- Associer les ambassadrices et ambassadeurs du Conseil Parisien de la jeunesse pour présenter aux jeunes les dispositifs jeunesse parisiens lors des rentrées scolaires
- Identifier la bibliothèque comme un lieu de sociabilisation pour les jeunes et renforcer le lien intergénérationnel en animant des soirées jeux de sociétés
- Valoriser les productions des étudiantes et des étudiants des écoles artistiques lors d'évènements portés par les jeunes, dans différents lieux ressources du territoire (galerie...)
- Favoriser l'accompagnement des jeunes à la création de junior association en lien avec les dispositifs de la Ville (Quartiers Libres)
- Développer des actions avec la AFEV pour soutenir l'engagement des étudiantes et des étudiants auprès des jeunes
- Communiquer sur les actions et valoriser des initiatives (Instagram, réseaux sociaux...cérémonie annuelle sur l'engagement...)

Annexe 3 – Synthèse des concertations et du questionnaire diffusé auprès des jeunes du 6^e arrondissement

Deux concertations de jeunes ont été organisées dans le 6^e arrondissement et un questionnaire a été diffusé afin de définir, avec le public concerné, les priorités et les déclinaisons d'actions du contrat jeunesse d'arrondissement.

Les concertations ont eu lieu sous format de débats et de recueil de la parole, aux dates suivantes :

- 26 juin 2024 à la mairie du 6^e
- 26 septembre 2024 au PIJ Hautefeuille du CPA Richard Wright avec des jeunes lycéennes, lycéens, étudiantes et étudiants

1- CONCERTATION ORGANISEE A LA MAIRIE DU 6^e FIN JUIN 2024

5 jeunes de 15 à 17 ans ont échangé sur les différentes ressources qu'ils et elles identifient pour engager leur démarche d'orientation, l'accès à la culture, aux sport et aux loisirs, la santé et l'engagement citoyen.

o Insertion / orientation :

Les jeunes présents ont une bonne connaissance sur l'orientation et la préparation Parcours sup. et autonomisation pour faire leurs vœux.

Cependant il est constaté que c'est une démarche compliquée pour certains élèves / pas suffisamment d'explications.

Il est noté le besoin d'aide pour faire la lettre de motivation et le CV.

Il serait intéressant de valoriser la certification informatique PICS et proposer des formations numériques.

Un soutien dans la recherche de stages 3^e et 2nde serait utile pour diversifier les propositions dans des environnements professionnels variés.

o Accès à la culture, aux loisirs et aux sports

Bonne connaissance du Pass Culture (un lycéen constate une baisse du montant) et du Pass Jeunes

La gratuité des musées est également connue mais ne motive pas pour autant les jeunes pour s'y rendre.

Il est mis en avant le besoin d'être accompagné pour organiser des visites d'expositions.

Sur le sport, des activités sont disponibles mais ils expriment le sentiment qu'il n'y a pas assez d'offres.

La connaissance des dispositifs jeunesse et sportifs est très partielle. Pour faciliter la communication, il faut venir dans les espaces fréquentés par les jeunes dans les établissements scolaires par exemple

- o **Santé**

Les jeunes indiquent que les permanences infirmières sont insuffisantes dans les établissements scolaires.

Pour faciliter la prévention, une application avec les ressources santé serait utile pour centraliser les informations

- o **Engagement**

Des envies d'engagement (dans l'Aide alimentaire)

Pas assez de rencontres organisées dans les établissements scolaires pour sensibiliser sur le sujet

Recherche de missions bénévolat ponctuel : difficulté à trouver des missions à Paris pour les mineurs

2- CONCERTATION DU 26 SEPTEMBRE AU PIJ HAUTEFEUILLE DU CPA RICHARD WRIGHT

En présence de 4 jeunes étudiantes et lycéens, de l'informateur jeunesse et du bureau de secteur, les échanges ont porté sur quatre thématiques.

Insertion/Orientation

Beaucoup de ressources existantes identifiées, telles que le CIDJ, Quartier jeune, les salons étudiants, les cours du soir pour adultes, la Maison Etudiante. Le PIJ n'est pas connu des jeunes et de ce fait, la connaissance de l'offre des dispositifs jeunesse reste insuffisante.

Organiser un parcours d'accueil des nouvelles et nouveaux arrivants de province est une idée à retenir ; en effet, l'accueil, l'accompagnement et le lien humain sont des pistes à explorer. Prévoir des RDV dans les universités.

La recherche de stages reste compliquée.

Accès aux loisirs/ sport et culture.

L'accès au sport est compliqué dû à la saturation des équipements sportifs ; la communication est cependant correcte. Le 6^e arrondissement est davantage connu pour son offre culturelle avec ses théâtres, ses galeries d'art et ses cinémas indépendants.

Pistes à explorer : **se rapprocher des bibliothèques municipales et diffuser davantage de la communication sur la gratuité des musées de la Ville de Paris.**

Accès aux droits (logement, santé...)

Le logement reste une problématique très identifiée avec la mauvaise réputation du CROUS qui propose des logements insalubres. La colocation intergénérationnelle se développe et reste une alternative à envisager sous certaines conditions.

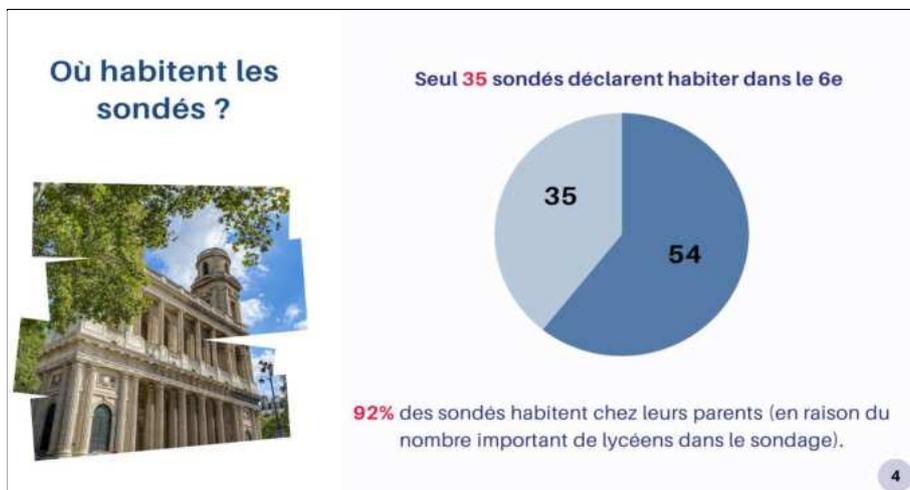
Prévoir des temps informatifs sur l'ouverture des droits avec la carte vitale.

Développer la communication sur les laboratoires qui proposent du dépistage gratuit et les centres de santé en secteur 1.

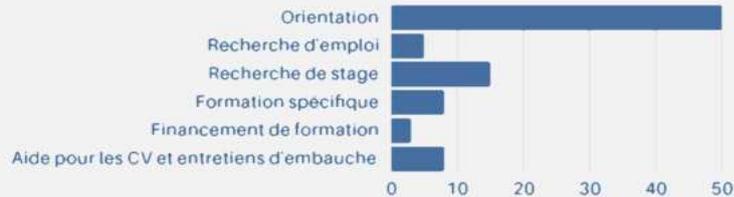
En termes de prévention, développer les actions dans les universités afin d'approfondir la prise de conscience sur les addictions et la santé sexuelle. Faire appel à des associations.

Editer un flyer de rentrée « bons plans » qui serait envoyé par voie postale par la Mairie du 6^e.

3- RESULTAT DU QUESTIONNAIRE DIFFUSE PAR LA MAIRIE DU 6^E ARRONDISSEMENT



Quel sont les besoins d'information et d'accompagnement des jeunes



6

Sur les 89 jeunes sondés, 70 ne connaissent aucun des dispositifs suivants (soit 80%) :

- Quartier jeunes
- Point d'information jeunesse
- Centre d'initiative pour l'emploi des jeunes
- Centre d'information et d'orientation
- Centre de documentation et d'information jeunesse

80%

Pourtant sur les 19 jeunes ayant utilisé ces dispositifs, 14 en sont **satisfaits** et les recommanderaient. Ainsi, la faible utilisation de ces dispositifs n'est pas dû à un manque d'efficacité de ceux-ci mais à un **manque de communication** à propos de leur existence, de leur utilité et de leur accessibilité.

7

Les 84 jeunes sur les 89 sont suivis par un professionnel de santé

La majorité d'entre eux est **globalement satisfaite** des services de santé.



9

La majorité des répondants déclarent s'informer à propos des questions de santé sur internet.

Concernant les démarches de santé, sur les 89 sondés, 21 ont eu des difficultés à les entreprendre. La moitié de ceux qui ont eu des difficultés disent ne pas avoir su à qui demander de l'aide.

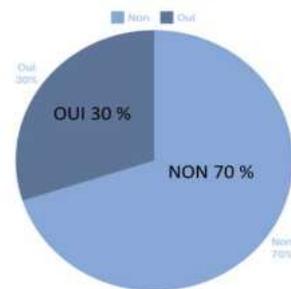
Ainsi, on observe que peu de jeunes ont des difficultés à s'informer en matière de santé mais l'information peut être approximative (notamment à cause d'internet). D'autre part, le nombre de jeunes ayant des difficultés à demander de l'aide révèle de nouveau un **manque de communication** mais cette fois ci, autour des services de santé.

10

Zoom sur la santé sexuelle, mentale et le risque d'addictions



Pourcentage de sondés ayant recherché des informations sur ces sujets



La majorité s'informe à l'aide de leur parents, leurs amis et **majoritairement d'internet**.

11

Demande et accessibilité aux aides



Sur l'ensemble des sondés seul 10 ont déjà effectué une démarche pour obtenir des APL, une bourse, etc. Cependant, 7 des jeunes ayant essayé ont éprouvé des difficultés.

13

Sur les 89 jeunes sondés, 17 ne connaissent pas :

- le Pass Jeunes de la Ville de Paris
- le Pass Jeunes de la Région Île-de-France
- le dispositif Pass Jeunes de la Ville de Paris

Au contraire, le **Pass Culture**, qui a bénéficié d'une très forte communication de la part du gouvernement, est connu par presque la totalité des jeunes interrogés (95%)

Connaissez vous le pass culture?



14

95% des sondés connaissent :

- la bourse étudiante
- L'allocation chômage
- la CAF

Les autres aides au revenu sont bien moins connues :

- La prime d'activité n'est connue que par **16%**
- Le contrat d'engagement jeunes seulement **6%**
- Le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens que **3%**

15

Il apparait que la plupart des sondés ressentent un **manque d'information** concernant leurs droits et les aides auxquelles ils peuvent prétendre

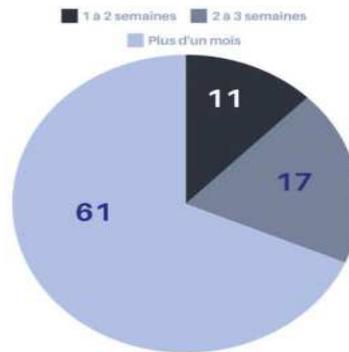
16

Les vacances

L'ensemble des répondants partent en vacances, majoritairement en famille (95%)



Combien de temps partent-ils en vacances ?

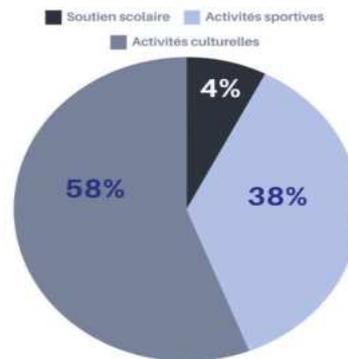


18

Activités souhaitées pendant les vacances



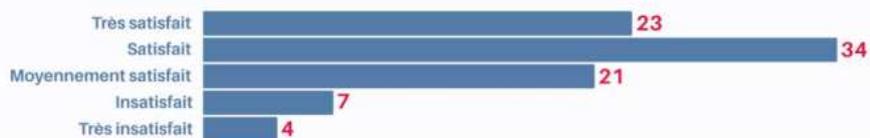
Quelles activités ont-ils envie de trouver à proximité de chez eux pendant les périodes de vacances ?



19

Sont-ils satisfaits par les possibilités de loisirs de Paris ?

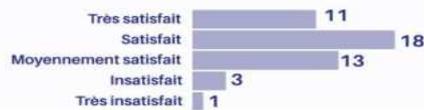
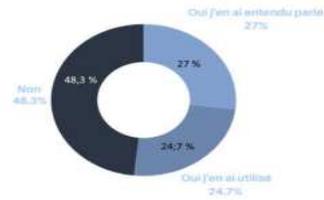
La majorité d'entre eux est **globalement satisfait** des services de de l'offre culturelle et des activités de loisirs disponibles dans le 6^e arrondissement et à Paris



21

Ont-ils connaissance des équipements sportifs présents dans le 6e arrondissement ?

Ainsi, environ la moitié des sondés n'ont pas connaissances des infrastructures mises à leur disposition.



Sur les **46** jeunes ayant connaissance des infrastructures, la majorité d'entre eux en sont **globalement satisfaits**.

Cela témoigne une nouvelle fois d'un **manque de communication**. Mais les équipements et l'offre sportive sont-ils en capacité à répondre à une demande supérieure?

22

1
60% des sondés déclarent être concernés par la vie de leur arrondissement

2
55% déclarent être engagés dans la vie de leur établissement scolaire

3
A contrario, 20% sont engagés dans une association

24

1
85% des sondés déclarent ne pas être engagé dans la vie de leur arrondissement

2
65% déclarent vouloir s'engager dans la vie de leur arrondissement à l'avenir

25

Conclusion

- manque de **communication**
- attention à la **désinformation** dû à internet
- même s'ils sont pas assez connus, les aides, les dispositifs et les infrastructures mis en places sont **satisfaisants**

26

Annexe 4 – Contribution du Conseil Parisien de la Jeunesse au renouvellement des contrats jeunesse d'arrondissement



Conseil Parisien de la Jeunesse

Contribution au renouvellement des Contrats Jeunesse d'Arrondissement

Jun 2022

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la proposition formulée par Hélène BIDARD, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire, lui demandant de participer « aux concertations locales qui seront menées auprès des jeunes dans le cadre du renouvellement des Contrats Jeunesse d'Arrondissement (CJA) » et de mener « une réflexion et des discussions au sein même du CPJ, lesquelles pourront également se traduire par des propositions sur le contenu et la cohérence de ces nouveaux CJA, dont la mise en œuvre est prévue début 2023 »,

- suite à la rencontre avec Hélène BIDARD, lors de la séance plénière du CPJ du 19 février 2022 ;
- suite aux concertations jeunesse organisées entre mars et mai 2022 dans les arrondissements auxquelles des membres et des ambassadeur-ice-s du CPJ ont pris part ;
- suite à la rencontre organisée avec la Direction de la Jeunesse et des Sports, qui pilote le renouvellement des CJA, le 2 juin 2022 ;
- suite aux différentes réunions des membres de la Commission CJA du CPJ ;

FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

Lors de ses travaux, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a orienté ses réflexions, en s'appuyant sur les priorités fixées par Hélène BIDARD pour la mandature, en fonction des quatre grandes thématiques : l'insertion socio-professionnelle des jeunes ; l'accès aux droits ; l'accès aux vacances, à la culture et aux loisirs ; le pouvoir d'agir des jeunes.

Fort des échanges menés avec d'autres jeunes lors des concertations dans les arrondissements ainsi que des expériences personnelles de ses membres, le CPJ a mené une réflexion sur ces quatre thématiques.

Les membres du CPJ ont ainsi souhaité formuler des propositions qui dépassent parfois le cadre des CJA. Ainsi cette contribution se veut constituer une « boîte à idées » dont la Ville de Paris, les mairies d'arrondissement et les acteur-ice-s locaux-ales peuvent s'inspirer pour la mise en œuvre d'actions jeunesse.

I – Favoriser et développer l'insertion socio-professionnelle

1 – Une certaine partie de la jeunesse parisienne peut rencontrer des difficultés d'accès à des offres de stage et d'alternance par manque de réseau socio-professionnel. Afin d'améliorer cet accès, les membres du CPJ proposent :

- de **mobiliser les réseaux de professionnel-le-s à l'échelle des arrondissements** afin de recenser ceux qui peuvent offrir des stages et des alternances, et vers lesquels orienter les jeunes ;
- de **proposer aux réseaux de professionnel-le-s la mise en place d'une « pastille » sur leur devanture** signifiant qu'elle-ils ont des places en alternance ou en stage. Un QR code associé pourrait par exemple donner plus d'informations sur les missions et le lien pour postuler ;
- de **centraliser l'information à l'échelle locale** sur ce sujet ;
- d'**accompagner les universités à la création de réseaux d'ancien-ne-s étudiant-e-s**, comme cela existe dans certaines écoles avec les alumni.

2 – Afin de favoriser l'insertion dans le monde du travail des décrocheur-euse-s scolaires, les membres du CPJ proposent :

- de **développer des ateliers permettant aux jeunes de renforcer et valoriser leurs compétences déjà existantes**, comme des bilans de compétences, afin d'aider les jeunes à se projeter ;
- de **former régulièrement les professionnel-le-s de l'insertion** pour accompagner les jeunes de la manière la plus adaptée ;
- d'accompagner les associations et autres structures qui proposent des contrats de travail afin de **favoriser l'employabilité des décrocheur-euse-s scolaires** ;
- de **donner plus d'informations sur le droit du travail et les possibilités d'évolution sur les questions salariales** tout comme les questions de carrière.

3 – Afin de développer l'information sur les différentes formations et métiers, les membres du CPJ proposent :

- de **déployer de nouveaux équipements jeunesse qui, à l'image de QJ, seraient des lieux uniques où trouver les informations** ;
- de **multiplier, au plus près des jeunes, les job-dating, forums des métiers, stages en immersion**, de les rendre accessibles également de manière numérique, sans remplacer le présentiel, et d'évaluer l'impact de ces actions.

II – Favoriser l'accès aux droits

Afin de pallier le **manque d'information des jeunes sur leurs droits**, les membres du CPJ proposent que la Ville de Paris **organise des missions d'information destinées aux jeunes** telles que l'organisation de permanences dans les lycées, les collèges et les autres institutions. Les membres du CPJ souhaitent signaler par ailleurs que l'information des jeunes par leurs pairs serait une plus-value, sous réserve des disponibilités d'étudiant-e-s ou autres jeunes volontaires.

III – Développer l'accès aux vacances, à la culture et aux loisirs

Les membres du CPJ dressent le constat d'un **manque de connaissance de l'offre disponible et d'accès à l'information** sur les dispositifs et de **l'existence de barrières sociales** relatives à l'accès la culture. Si la diversité de l'offre culturelle à Paris n'est pas à questionner, les membres du CPJ notent un **manque de diversité dans l'offre culturelle que les professionnel-le-s adressent aux jeunes**. Pour y répondre les membres du CPJ proposent :

- de **réduire les stéréotypes** (de genre, d'appartenance sociale, etc.) **dans les activités proposées en veillant à ce que les professionnel-le-s ne les reproduisent pas** afin qu'elle-ils puissent répondre à la diversité des attentes et accompagnent les jeunes à la découverte d'activités variées ;
- d'**amplifier la communication sur les bons de réduction pour les inscriptions aux associations sportives** telles que « Reduc'Sport » pour permettre à un maximum de jeunes d'en bénéficier et d'**élargir ces bons aux jeunes majeur-e-s** ;
- de **proposer la création ou de renforcer les différentes formules de « pass culture » dans les arrondissements** ;
- d'**amplifier la communication sur le Kiosque Jeunes et le Pass Jeunes** ;
- de **décliner le Pass Jeunes à d'autres saisons**.

IV – Augmenter le pouvoir d'agir

1 – Afin de répondre au sentiment de **manque de légitimité et de confiance en soi** que peuvent ressentir certain-e-s jeunes, les membres du CPJ proposent :

- d'**encourager la participation citoyenne des jeunes en communiquant** sur les différents types de profils de jeunes engagé-e-s et les actions réalisées. L'idée étant de montrer que tou-te-s les jeunes peuvent s'engager et sont légitimes à le faire, par exemple à travers des portraits dans les magazines d'arrondissement (d'ancien-ne-s membres du CPJ, de jeunes volontaires de Paris, etc.) ;
- de **créer une « journée d'appel associative » en immersion**, proposée à tou-te-s les jeunes recensé-e-s ou inscrit-e-s sur les listes électorales, afin de sensibiliser à l'utilité de l'engagement civique en découvrant des activités spécifiques d'associations et de **donner envie de s'engager**.

2 – Les membres du CPJ notent aussi un **problème de manque de structures ou, du moins, de manque de visibilité de ces structures d'engagement**. Pour y répondre les membres du CPJ proposent :

- de **capitaliser sur l'expérience des membres du CPJ** et le partage de celle-ci à l'attention des **mairies d'arrondissement qui souhaiteraient développer des instances de participation des jeunes** ;
- de **développer et diversifier les modes d'information sur le tissu associatif** ;
- de **mobiliser les techniques de « l'aller vers » en organisant des rencontres entre des jeunes des arrondissements et les associations** dans les lieux qu'il-elle-s fréquentent (QJ et autres équipements jeunesse, cafés associatifs, espace publics particulièrement fréquentés par des jeunes, etc.).

3 – Les membres du CPJ estiment que l'« **océan** » **d'information sur l'engagement** est aussi un frein aux engagements des jeunes. Les membres du CPJ proposent ainsi de **communiquer sur les possibilités d'engagement via le Pass Jeune**, comme cela est fait avec le BAFA Citoyen pour l'édition 2022.

4 – Enfin, les membres du CPJ pointent une **différence entre les attentes des jeunes et celles des élu-e-s** sur la question de l'engagement des jeunes. Celui-ci peut en effet être canalisé sur des événements d'ores et déjà prévus par les élu-e-s. Pour pouvoir réduire cette différence les membres du CPJ proposent :

- de **valoriser l'engagement des jeunes**, d'une part **de manière symbolique**, par exemple en finançant une soirée de l'engagement des jeunes et d'autre part **à travers certains dispositifs répondant au même principe que celui du BAFA Citoyen** (prise en charge financière en contrepartie d'un engagement) ;
- de **continuer d'organiser des concertations régulières** avec les jeunes afin de mieux identifier les souhaits d'engagement, dans la continuité des concertations organisées dans le cadre du renouvellement des CJA.

V – Créer des « QJ d'arrondissement »

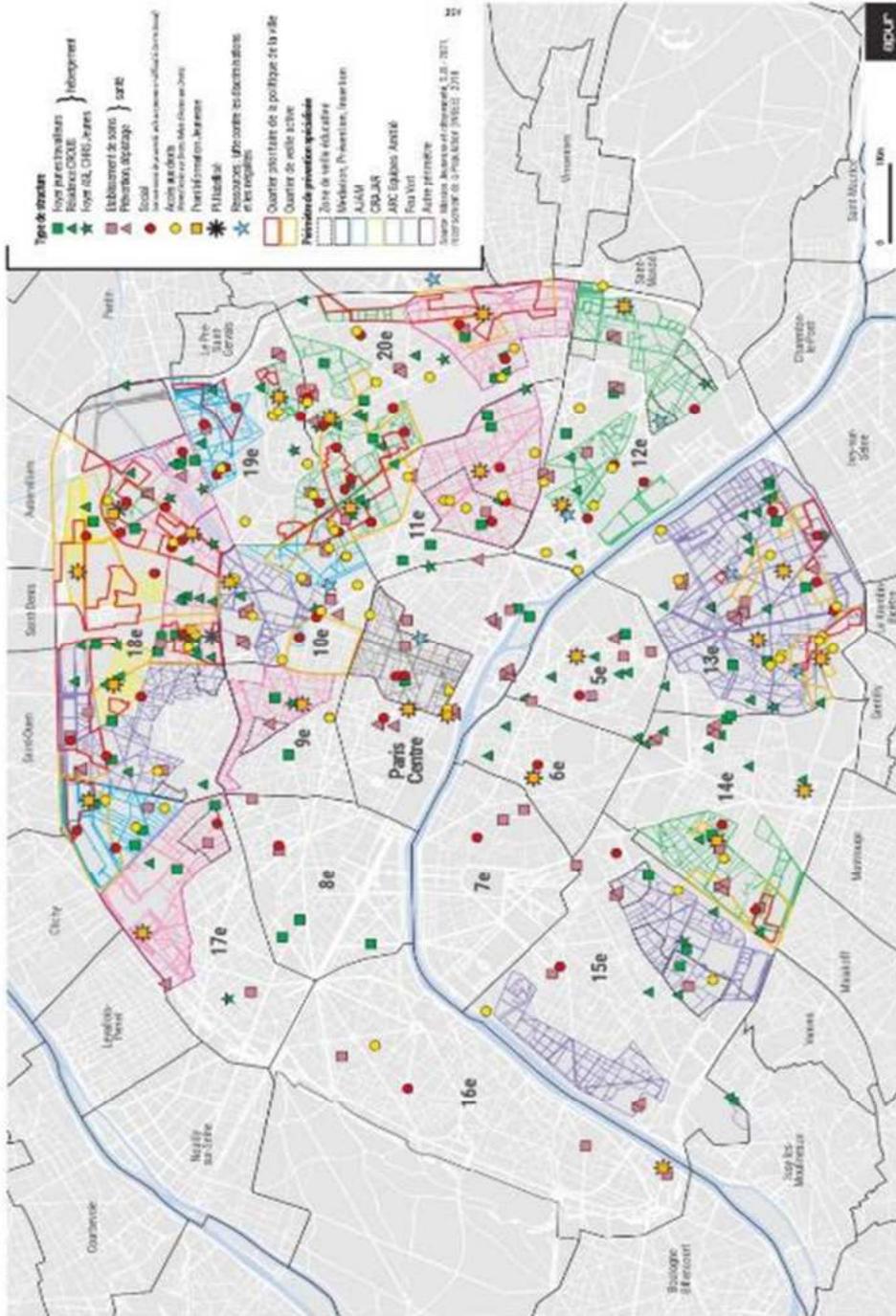
La **création de « QJ d'arrondissement »** est une proposition transversale aux différentes thématiques.

Par le terme « QJ d'arrondissement », les membres du CPJ entendent la **mise à disposition d'espaces ouverts à toutes et tous les jeunes dans lesquels elle-il-s pourront trouver toutes les informations, services et aides qui seraient susceptibles de les intéresser ou les concerner**. Ces « QJ d'arrondissement », seraient des **lieux de rencontres**, entre jeunes mais aussi entre jeunes et élu-e-s, sur la base des **modèles de gestion, d'organisation et d'ambiance de QJ**. Enfin, les membres du CPJ proposent que les « QJ d'arrondissement » reprennent les **principes de l'« aller-vers »** afin de rapprocher l'offre jeunesse locale et les jeunes.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse espèrent que ces propositions seront utiles à la Ville de Paris, aux mairies d'arrondissements et aux acteur-ric-e-s de la société civile sur les questions de jeunesse et qu'elles pourront éclairer les réflexions et décisions des élu-e-s et le travail des services parisiens. Les ambassadrices et ambassadeurs du CPJ dans les arrondissements restent à leur disposition pour discuter et avancer dans la réflexion au niveau local.

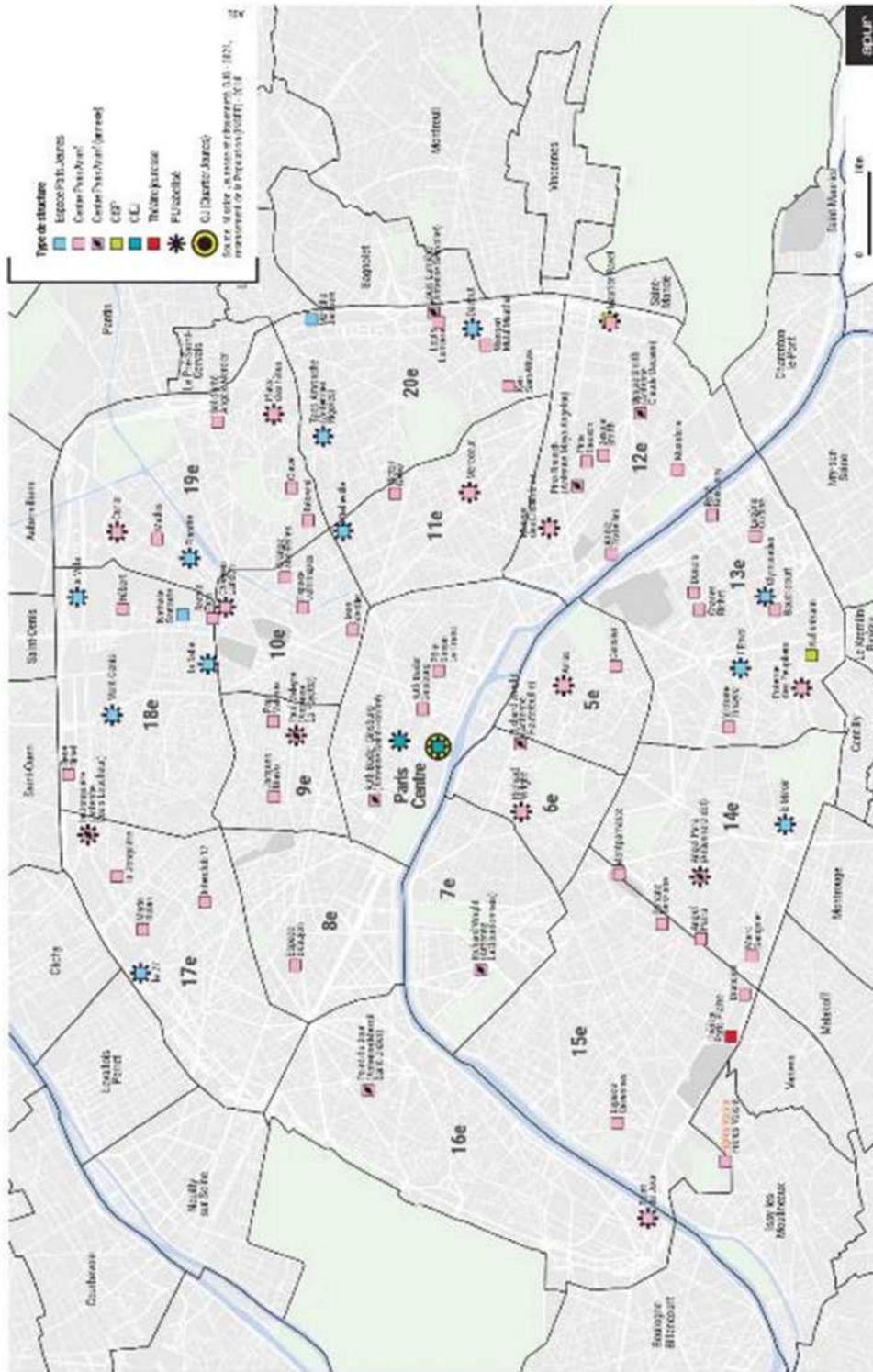
Annexe 7 – Cartographie parisienne des structures d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes, APUR, 2022

FACTEURS D'AUTONOMIE



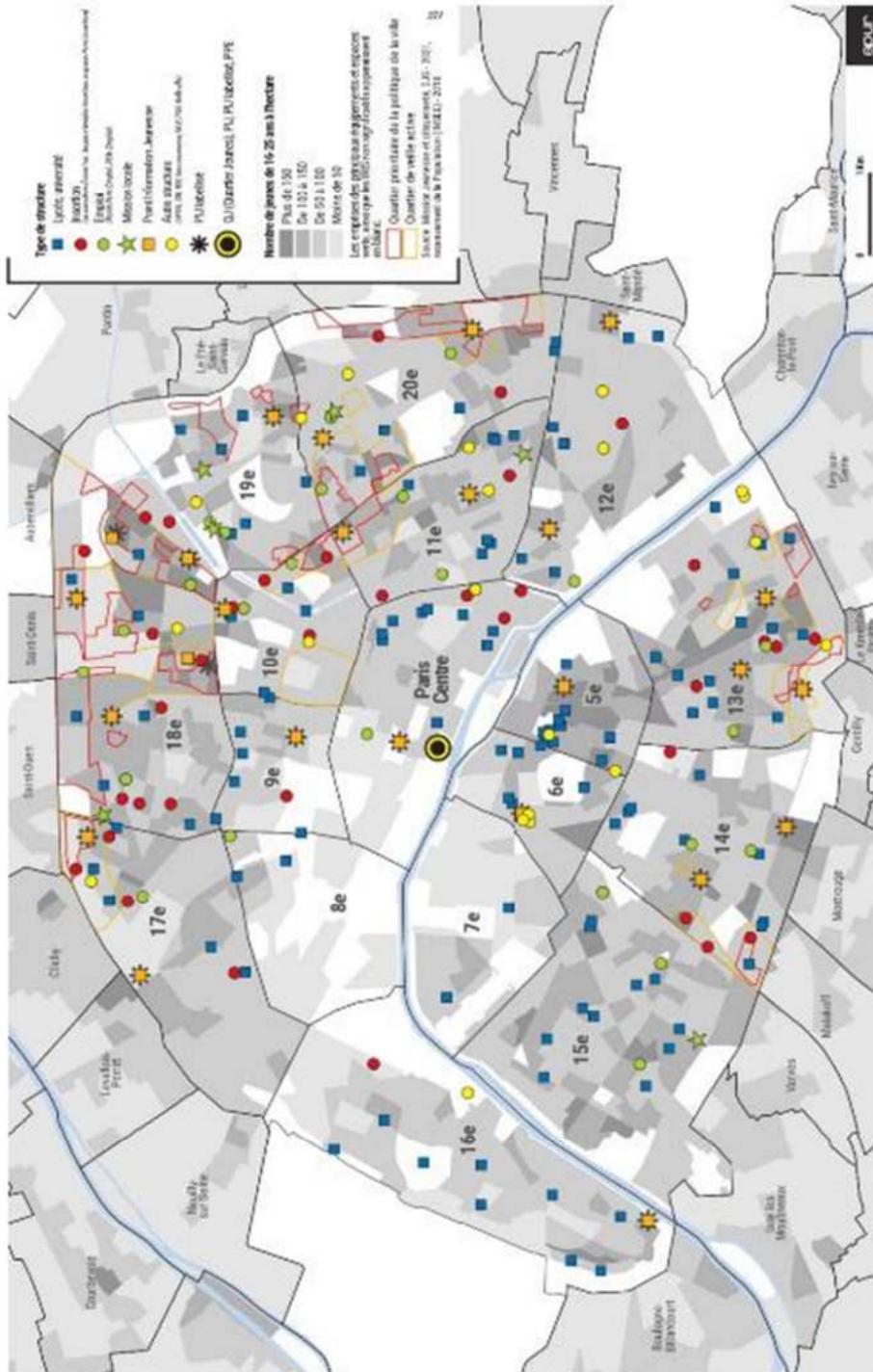
Annexe 8 – Cartographie parisienne des équipements dédiés à la jeunesse, APUR, 2022

ÉQUIPEMENTS JEUNESSE



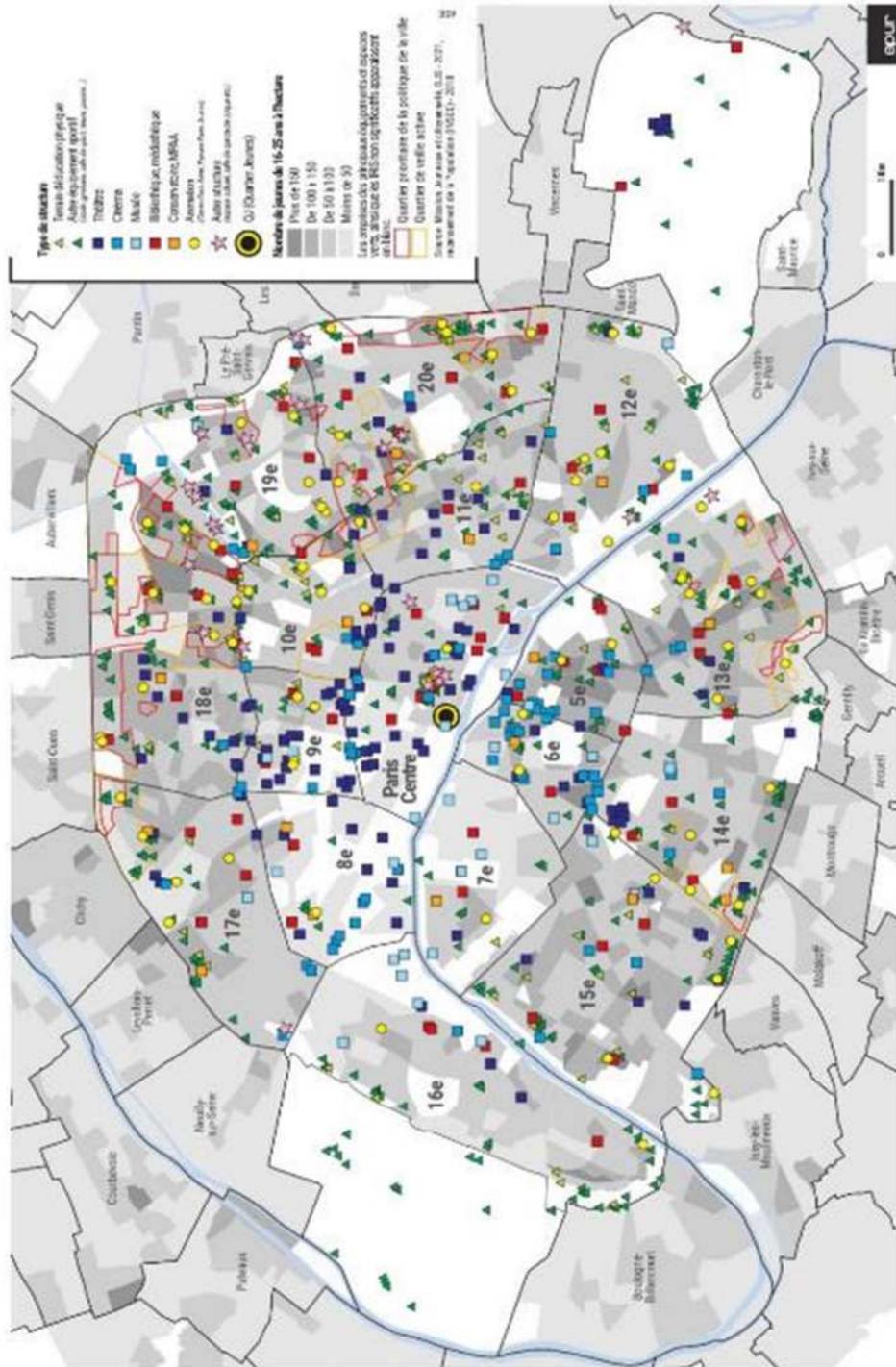
Annexe 10 – Cartographie parisienne des équipements dédiés à l’insertion sociale et à l’orientation professionnelle, APUR, 2022

INSERTION SOCIALE ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE



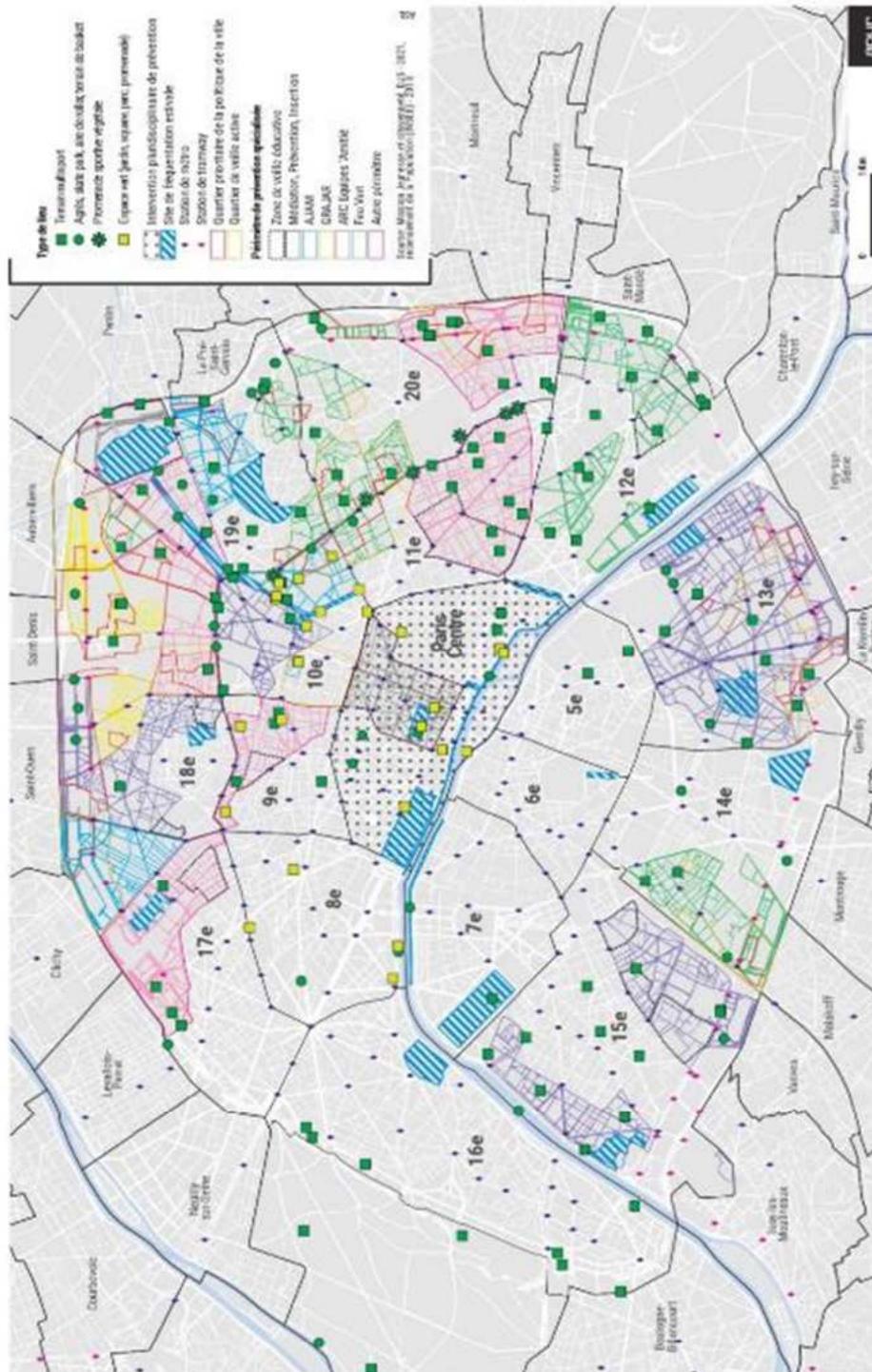
11 – Cartographie parisienne des établissements culturels, sportifs, de loisirs et vacances, APUR, 2022

CULTURE, LOISIRS, VACANCES, SPORT



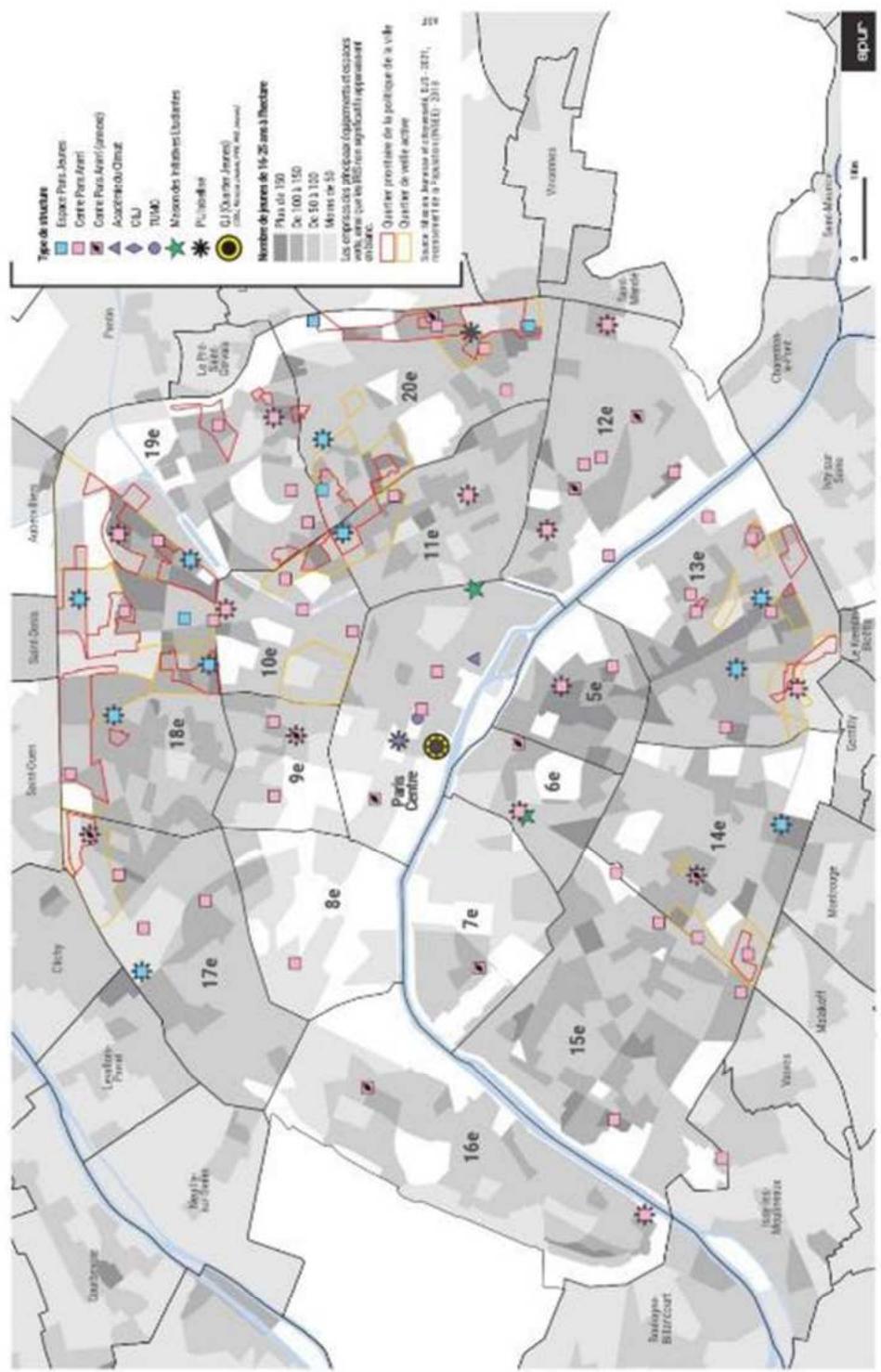
Annexe 12 – Cartographie parisienne de l'usage de l'espace public par les jeunes, APUR, 2022

JEUNES ET ESPACES PUBLICS

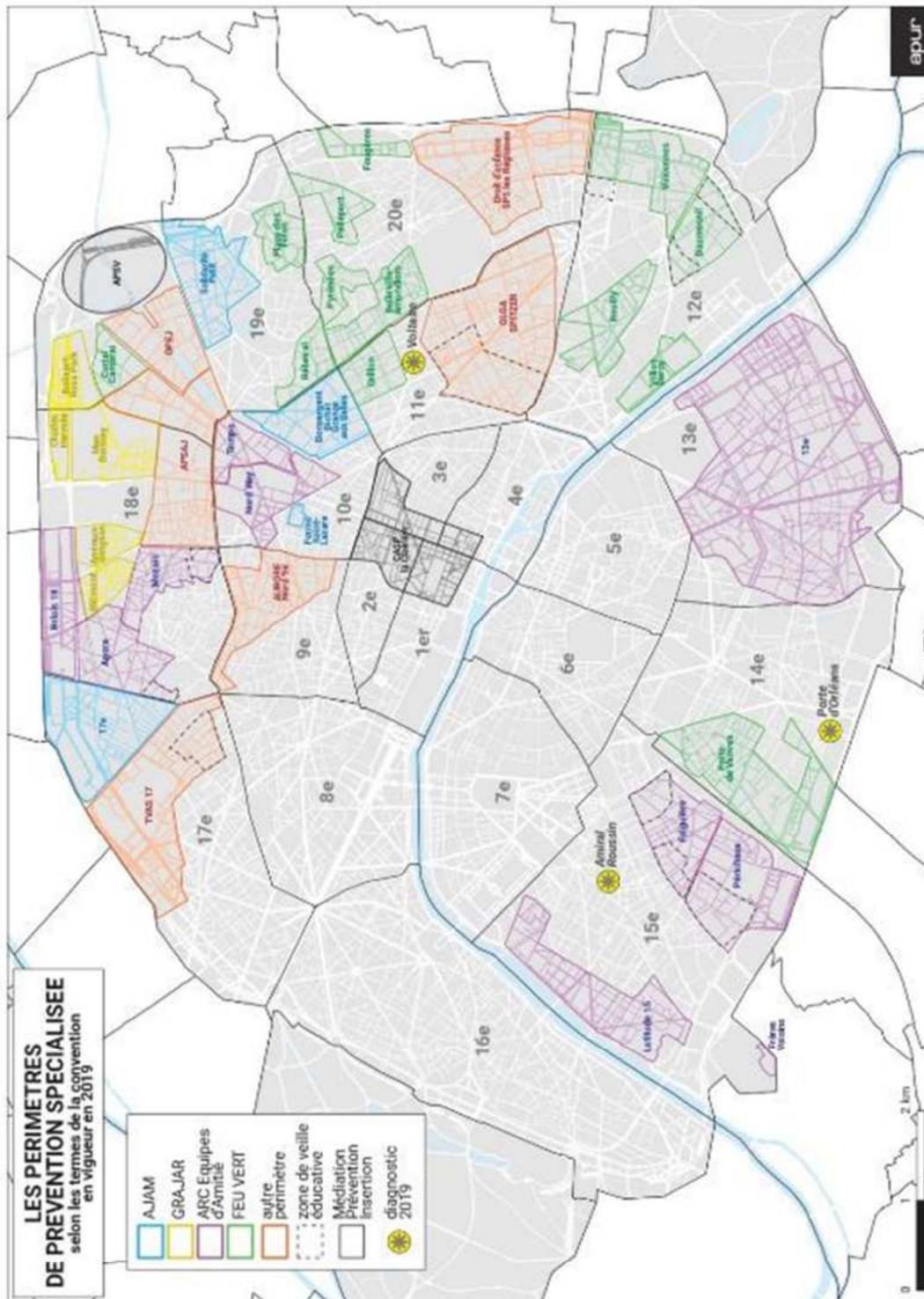


Annexe 13 – Cartographie des structures jeunesse à dimension parisienne, APUR, 2022

LIEUX À DIMENSION PARISIENNE



Annexe 14 - Cartographie parisienne des périmètres de la prévention spécialisée, APUR, 2022



Contrat jeunesse de la mairie du

6^e arrondissement

